



TOTAL GABON

Rapport financier annuel 2020



Attestation du Rapport financier annuel

« J'atteste, que les informations contenues dans le présent Rapport financier annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes de Total Gabon (la Société) sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration figurant en pages 52 et 53 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels celle-ci est confrontée. »

Fait le 20 avril 2021

Stéphane Bassene — Directeur général

Sommaire



Activités

- 04** — Message du président du Conseil d'administration
- 06** — Chiffres-clés
- 08** — Total Gabon et ses actionnaires

- 12** — Entretien avec le Directeur général
- 14** — Domaine minier
- 16** — Exploitation
- 20** — Production et réserves
- 22** — Commercialisation
- 24** — Ressources humaines
- 26** — Hygiène, sécurité et environnement
- 28** — Développement durable et activités de diversification



Gestion des risques et gouvernance

- 32** — Risques de l'émetteur
- 35** — Gouvernement d'entreprise
- 42** — Le Comité directeur de Total Gabon



Éléments financiers

- 46** — Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels
- 52** — Rapport de gestion du Conseil d'administration
- 54** — États financiers
- 59** — Annexe aux états financiers

> ABRÉVIATIONS

b : baril
 bep : baril équivalent pétrole
 /b : par baril
 /j : par jour
 /an : par an
 k : kilo (millier)
 kb/j : kilo (millier) baril par jour
 M : million
 Mbep : million bep
 t : tonne métrique

km² : kilomètre carré
 m³ : mètre cube
 kSm³/j : millier de mètres cubes par jour
 kT eq CO₂ /Mbepj : millier de tonnes équivalent CO₂ par million de barils équivalent pétrole par jour
 mg/l : milligramme par litre
 \$ ou dollar : dollar américain
 € : euro

> DÉFINITIONS

Le terme « Société » utilisé dans le présent rapport se réfère exclusivement à Total Gabon. Les termes « TOTAL » et « groupe Total » utilisés dans le présent rapport se réfèrent, de façon collective, à la société française TOTAL S.E. et à l'ensemble de ses filiales directes ou indirectes situées en France ou hors de France.

> TABLE DE CONVERSION

1 b/j = environ 50 t/an
 1 t = environ 7,5 b
 (pour une densité de 37° API)

Message du président du Conseil d'administration

Nicolas Terraz — Président du Conseil d'administration



Pour tous, l'année 2020 a été une année singulière. Elle a tout d'abord été marquée par l'apparition soudaine de la pandémie de Covid-19 en début d'année, avec de profondes conséquences économiques et sociales, qui perdurent encore aujourd'hui. Cette crise sanitaire a provoqué une contraction historique de la demande de produits pétroliers au niveau mondial qui, couplée à une guerre des prix déclenchée par des pays producteurs, a entraîné le prix du baril à un niveau historiquement bas.

Dès l'émergence de cette double crise, Total Gabon a pris des mesures adaptées à la situation et à son évolution afin de préserver la santé des personnels travaillant sur ses sites, tout en garantissant la continuité de ses opérations. La Société a su maintenir le cap, ne déplorant aucun arrêt de production. La santé, l'hygiène, la sécurité et l'environnement ont été plus que jamais une priorité. Grâce à l'implication et aux efforts de tous, les cas de contamination à la Covid-19 ont été très limités en 2020 sur nos installations. La Société s'est également engagée de manière responsable auprès des autorités et des populations pour soutenir de manière ciblée les actions de lutte contre la pandémie dans le pays. Cette aide s'est concrétisée notamment à travers des dons en carburant au bénéfice du Comité de pilotage national de lutte contre la Covid-19, un soutien technique auprès des autorités sanitaires et un appui financier au Centre interdisciplinaire de recherches médicales de Franceville.

Si deux accidents avec arrêt de travail ont été enregistrés en 2020, après une période de 447 jours sans accident, le nombre d'accidents à fort potentiel a nettement baissé, passant de 15 à 9 en rythme annuel. Nos résultats environnementaux se sont également améliorés avec une baisse de nos émissions de gaz à effet de serre, et le renouvellement de la certification ISO 14001 sans non-conformité. Je souhaite saluer la mobilisation de chacun

durant cette période particulièrement difficile qui a permis le maintien de nos opérations et des résultats sécurité et environnementaux de qualité. Plus que jamais, la sécurité est une valeur fondamentale pour Total Gabon. Nous devons rester vigilants et disciplinés, en toutes circonstances, pour que nos opérations perdurent dans les meilleures conditions de sécurité.

En 2020, Total Gabon a également poursuivi sa transformation et le recentrage stratégique de ses activités. La Société a ainsi annoncé le projet de cession de ses participations dans sept champs matures non opérés en mer, ainsi que de ses intérêts et le rôle d'opérateur dans le Terminal pétrolier du Cap Lopez. Cette transaction va assurer la pérennité du Terminal qui deviendra la première voie d'export d'hydrocarbures au Gabon, en permettant la consolidation des volumes de deux acteurs majeurs au sein d'un même outil industriel. Total Gabon pourra ainsi mieux se concentrer sur ses actifs opérés avec des investissements ciblés et un bénéfice attendu sur les coûts et la production des secteurs d'Anguille-Ile Mandji et Torpille-Baudroie/Mérou. Total Gabon reste pleinement engagée comme acteur de l'industrie pétrolière au Gabon et pour la mise en œuvre des actions nécessaires pour maximiser la valeur de ses actifs.

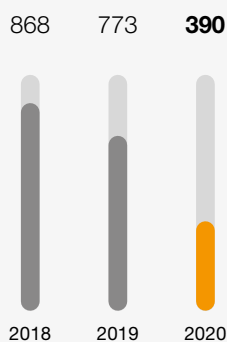
Dès la survenue de la crise, des initiatives prioritaires comprenant un plan d'économies ont été mise en œuvre pour s'adapter au contexte. Les efforts initiés sont poursuivis en 2021. Par ailleurs, les investissements ont baissé de 53 % à 68 M\$, conformément au plan d'économies, dans le but de préserver les équilibres financiers de la Société dans un environnement de prix du pétrole bas (le prix moyen du Brent est de 41,8 \$/b sur l'année, en baisse de 35 % par rapport à 2019).

Malgré cet environnement défavorable, la Société a réussi à dégager un flux de trésorerie d'exploitation de 112 M\$ qui a permis de couvrir les investissements de l'exercice et le paiement du dividende versé en juin. Confiante dans la solidité du bilan de la Société qui n'est pas endettée, l'Assemblée générale des actionnaires a validé en septembre 2020 la proposition du Conseil d'administration de verser un second dividende de 44,44 \$ par action, marquant la volonté d'un retour accru à l'actionnaire, après les cessions d'actifs réalisées ces dernières années. Fin 2020, le cours de l'action Total Gabon a ainsi retrouvé son niveau d'avant la crise.

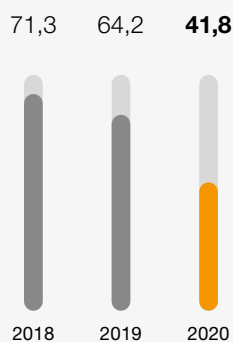
Chiffres-clés

Ventes d'hydrocarbures

Pétrole brut⁽¹⁾
(en millions de \$)

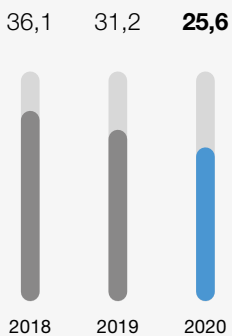


Cours moyen du Brent daté
(en \$ par baril)



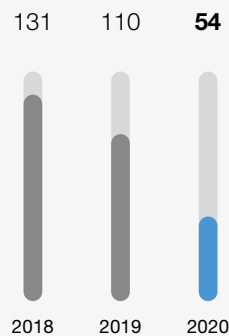
Production de pétrole brut

Liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾
(en milliers de barils / jour)



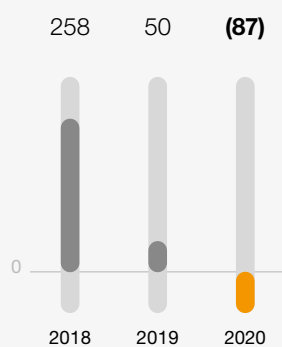
Réserves prouvées de pétrole brut⁽¹⁾

(en millions de barils)



Résultat net

(en millions de \$)



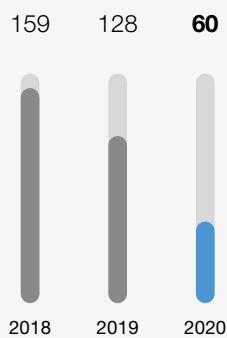
Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de \$)



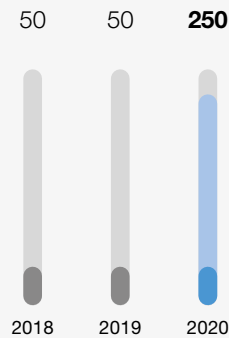
Investissements pétroliers

(en millions de \$)



Service du dividende ⁽²⁾⁽³⁾

(en millions de \$)



(1) Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

(2) Montants versés au cours de l'exercice.

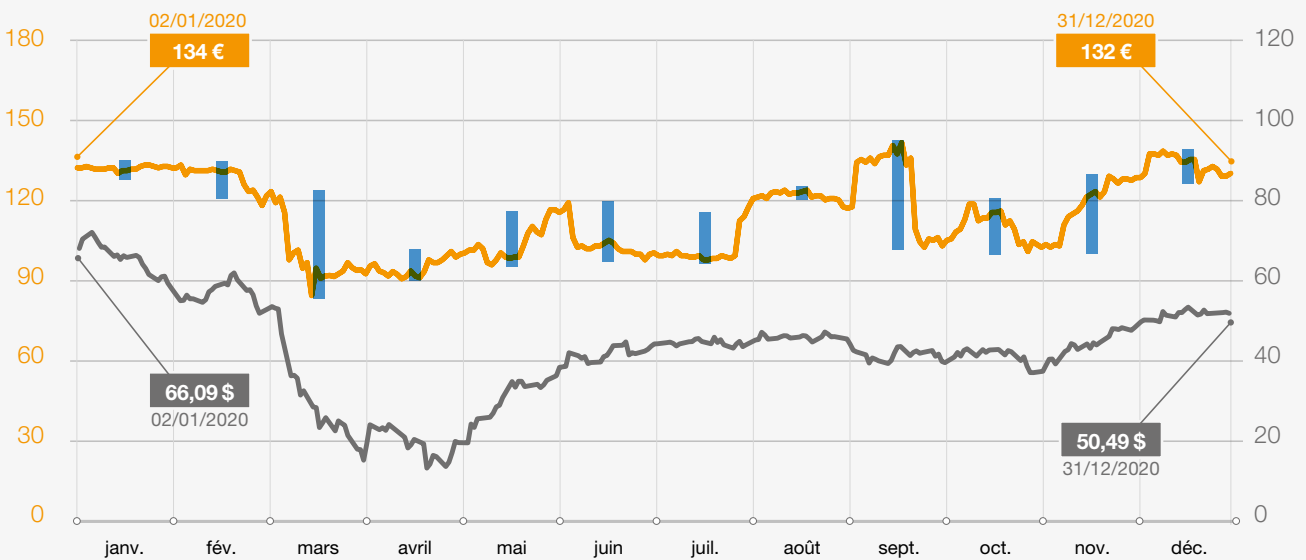
(3) Pour 2020, le service du dividende se décompose en 50 M\$ versés en juin 2020 et 200 M\$ versés en septembre 2020.

Total Gabon et ses actionnaires

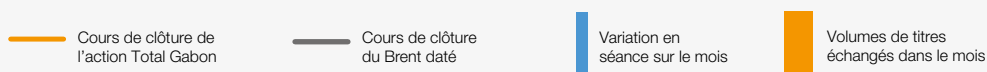
Comparaison du cours de l'action avec le prix du Brent daté et volumes de titres échangés

Cours de clôture
(en euros)

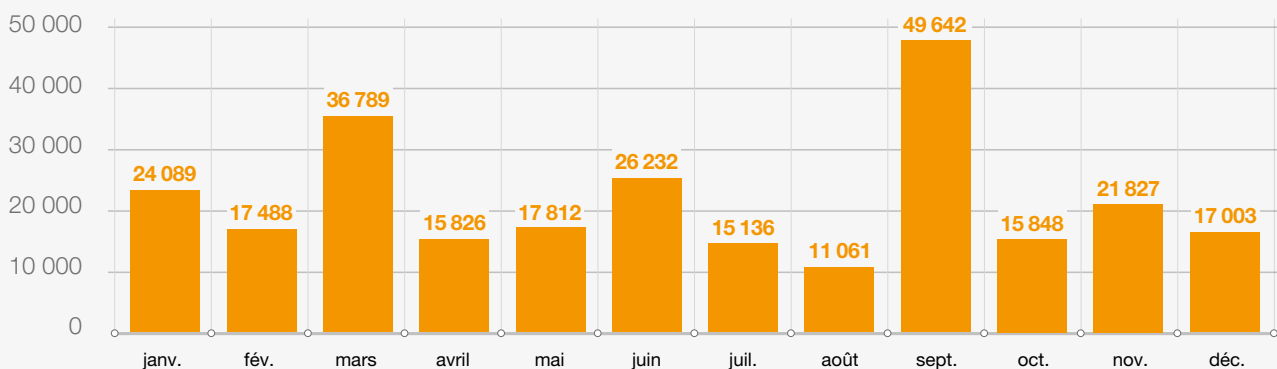
Cours de clôture
(en \$/b)



Le différentiel du brut gabonais de qualité Mandji par rapport au Brent daté est commenté au chapitre Commercialisation du présent rapport (pages 22 et 23).

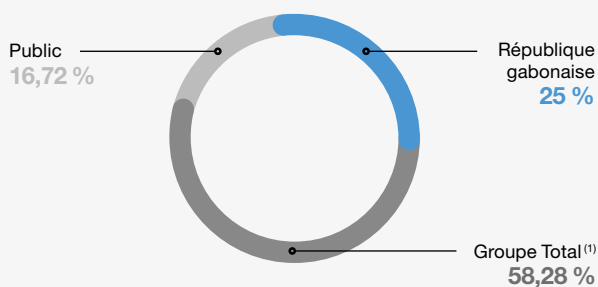


Volumes de titres échangés



Structure du capital de Total Gabon

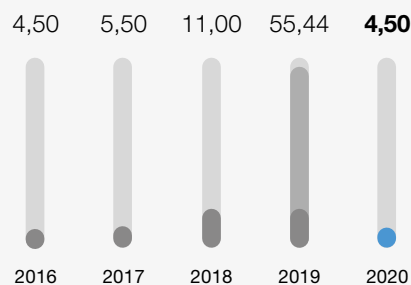
au 31/12/2020



(1) À travers sa filiale Total Holdings SAS détenue à 100 % par Total S.E.

Dividende net par action^{(2) (3)}

(en \$)



(2) Au titre de 2019, le dividende net par action se décompose en deux coupons de 11 \$ par action et de 44,44 \$ par action.

(3) Au titre de 2020, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale du 27 mai 2021.

Place de cotation de l'action Total Gabon

Bourse de Paris (Euronext Paris S.A.) :

- Type de cotation : Actions ordinaires – Cotation en continu – Règlement non différé
- Marché de cotation : Euronext Paris – Compartiment B (Mid Cap)
- Présence dans les indices : CAC Oil & Gas, CAC All Shares
- Codes : ISIN : **GA0000121459**
Reuters : **EGAB.PA**/ Bloomberg : **EC:FP**/Mnemo : **EC**

Service du titre et dividende

Banque assurant le service du titre :

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Les Grands Moulins de Pantin
CTO - Service Actionnariat TOTAL GABON
9, rue du Débarcadère
93750 Pantin

Accueil actionnaires :
Tél. : +33 (0)1 57 43 02 30

Courrier des actionnaires de Total Gabon

Total Gabon
Division Gouvernance
Boulevard de l'Indépendance
BP – 2093 Libreville
République gabonaise

Courriel : actionariat-totalgabon@total.com

Site internet

Total Gabon met à la disposition de ses actionnaires, sur son site internet www.total.ga, les informations financières de la Société qui sont actualisées tout au long de l'année. Figurent ainsi sur le site, les informations réglementées dont le Rapport financier annuel, le Rapport financier semestriel, l'information financière trimestrielle et les communiqués de presse. À l'issue de l'Assemblée générale, la présentation faite aux actionnaires ainsi que le résultat du vote des résolutions sont également publiés sur le site internet.

La Société est une filiale indirecte de Total S.E. et son capital, au 31 décembre 2020, est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total (à travers sa filiale Total Holdings SAS détenue à 100 % par Total S.E.), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.



Nos activités

- 12** — Entretien avec le Directeur général
- 14** — Domaine minier
- 16** — Exploitation
- 20** — Production et réserves
- 22** — Commercialisation
- 24** — Ressources humaines
- 26** — Hygiène, sécurité et environnement
- 28** — Développement durable et activités de diversification

Entretien avec le Directeur général

Stéphane Bassene — Directeur général de Total Gabon



Face à des évènements soudains ayant eu un impact considérable sur l'environnement global, sur celui de notre industrie et sur nos opérations, Total Gabon a su s'adapter et faire preuve de résilience en 2020. Grâce à l'engagement et le professionnalisme de nos équipes, nous avons pu préserver nos installations de cas de contamination majeure et permis la continuité de nos activités tout au long de l'année.

Dans le cadre d'une reconfiguration destinée à mieux gérer les impacts de la pandémie, le centre médical de Total Gabon à Port-Gentil s'est vu doter d'un laboratoire, agréé par les autorités sanitaires gabonaises, permettant de réaliser le dépistage de la Covid-19. Ces nouvelles capacités viennent compléter le dispositif en place, en le rendant plus flexible et plus robuste. Nous restons déterminés à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la préservation de la santé de nos employés et partenaires.

En matière de sécurité, dans un environnement perturbé, nous avons enregistré deux accidents avec arrêt de travail, soit un de plus qu'en 2019. Dans le même temps, le nombre d'incidents à haut potentiel a continué de baisser relativement aux années précédentes.

Total Gabon a poursuivi ses actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre menant ainsi à une amélioration des résultats. La teneur moyenne en hydrocarbures dans les eaux de rejet du Terminal reste inférieure de moitié à la cible de 10 mg/l.

La chute des prix du pétrole et les restrictions liées au contexte sanitaire nous ont conduit à adapter nos opérations pour en assurer la continuité et la résilience en nous concentrant sur les opérations essentielles. Dans ce contexte, les retards de certains projets, les indisponibilités sur des compresseurs essentiels sur les secteurs opérés et non opérés, ainsi que la mise en œuvre des quotas de production de l'OPEP+, ont conduit entre autres à une baisse de la production. Nous avons continué d'investir dans l'amélioration de

la fiabilité des équipements de production, notamment des compresseurs, et réalisé des interventions sur puits, pour optimiser la production.

D'un point de vue financier, le chiffre d'affaires 2020 est en baisse du fait de la baisse du prix du Brent et de l'évolution de la production. Toutefois Total Gabon a su profiter de l'amélioration notable du différentiel entre les prix du Mandji et du Brent à partir du deuxième trimestre 2020. L'effort de réduction des dépenses a permis d'absorber les coûts additionnels liés à la gestion de la pandémie. Dans le même temps les dépenses d'investissement ont été réduites de moitié environ, tout en préservant les dépenses d'intégrité et certains projets à cycle court.

Le résultat net, en perte de -87 M\$, intègre une dépréciation exceptionnelle d'actifs incorporels et corporels pour un montant de 34 M\$ après impôts, ainsi qu'une charge de 28 M\$ faisant suite au contrôle fiscal.

Au sortir de 2020, après avoir distribué près de 250 M\$ de dividendes aux actionnaires, le bilan de la Société reste solide.

Avec le projet de cession du Terminal du Cap Lopez et de ses intérêts dans les actifs non opérés, Total Gabon poursuit sa transformation et se recentre sur ses actifs opérés. En regroupant les moyens nous serons en mesure de renforcer et d'augmenter la capacité à intervenir sur les champs et de proposer des schémas de développement innovants pour les opportunités de moyen terme. Par ailleurs, nous poursuivons les initiatives de simplification de notre organisation et de nos processus pour plus d'efficacité, afin de préserver les équilibres financiers de la Société et d'améliorer sa rentabilité.

Total Gabon continue de se transformer dans le but de réaliser notre ambition : être un opérateur responsable, durable et rentable, reconnu pour ses résultats.

Domaine minier

Titres miniers d'exploitation

Au 31 décembre 2020, le domaine minier d'exploitation de Total Gabon, d'une superficie totale de 1 461 km², est constitué pour 1 130 km² de titres miniers en régime de Convention et pour 331 km² de titres miniers en régime de CEPP.

Superficie en km²



Carte du domaine minier

au 31/12/2020

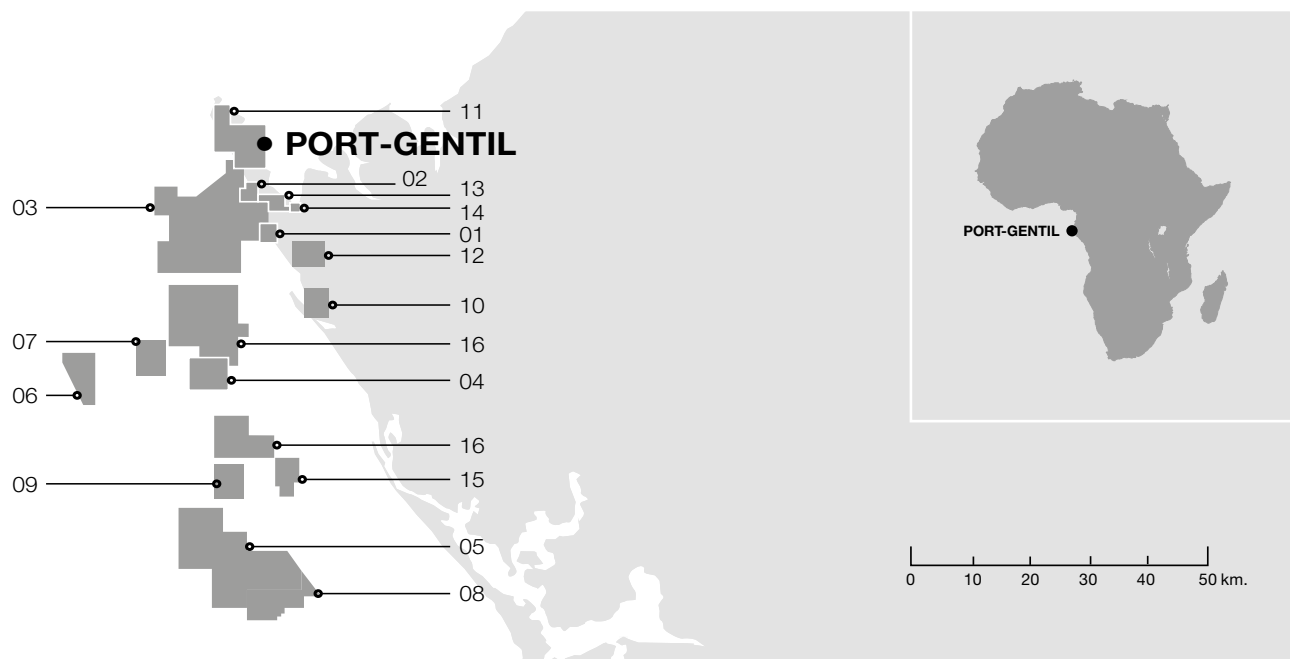


Tableau récapitulatif du domaine minier

au 31/12/2020

	Superficie en km ²	Date attribution période en cours	Durée/ans (1) période en cours	Expiration	Participations
RÉGIME CONVENTION — Concessions minières en mer					
01. Ntchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100 %, opérateur
02. Port-Gentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	75	02/10/2043	Total Gabon 100 %, opérateur
03. Grand Anguille Marine G6-16	380,50	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100 %, opérateur
04. Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	75	17/04/2044	Total Gabon 100 %, opérateur
05. Grondin-Mandaros Marine G6-21 ⁽¹⁾	287,95	28/08/1972	75	27/08/2047	Total Gabon 65,275 %, Perenco Oil & Gas Gabon 34,725 %, opérateur
06. Girelle Marine G6-22 ⁽¹⁾	52,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 %, Perenco Oil & Gas Gabon 34,725 %, opérateur
07. Pageau Marine G6-23 ⁽¹⁾	45,50	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 %, Perenco Oil & Gas Gabon 34,725 %, opérateur
08. Barbier Marine G6-24 ⁽¹⁾	74,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 %, Perenco Oil & Gas Gabon 34,725 %, opérateur
RÉGIME CONVENTION — Permis d'Exploitation en mer (PEX)					
09. Ayol Marine G5-36	36,40	01/08/1981	20+10+5+(5)	01/08/2021	Total Gabon 100 %, opérateur
RÉGIME CONVENTION — Concessions minières à terre					
10. Ozouri C-14 ⁽¹⁾	25,08	13/10/1958	75	12/10/2033	Total Gabon 100 %, opérateur
11. Pointe Clairette-Cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	75	30/08/2035	Total Gabon 100 %, opérateur
12. M'Bega G6-6 ⁽¹⁾	30,60	03/09/1960	75	02/09/2035	Total Gabon 100 %, opérateur
13. Ntchengué G6-9	16,90	24/01/1963	75	23/01/2038	Total Gabon 100 %, opérateur
RÉGIME CONVENTION — Permis d'Exploitation à terre (PEX)					
14. Mandji Sud-Ntchengué NE G5-55 ⁽²⁾	5,09	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100 %, opérateur
RÉGIME CEPP — Autorisations Exclusives d'Exploitation en mer (AEE)					
15. Hylia II G5-113 ⁽¹⁾	35,24	01/01/2012	(10)+5+5	31/12/2021	Total Gabon 37,5 %, Perenco Oil & Gas Gabon 37,5 %, opérateur - République gabonaise 25 %
16. Baudroie-Mérou Marine G5-90	296,00	02/01/2018	10+5+(5)	01/01/2023	Total Gabon 100 %, opérateur

(1) Permis concernés par le projet de cession annoncé le 30 juillet 2020.

(2) Licence arrivée au terme des périodes d'exploitation. Négociation en cours avec la République gabonaise pour définir les nouvelles conditions de gestion de ce permis.

Exploitation



Notre réponse face à la pandémie de la Covid-19

La survenue de la pandémie de la Covid-19 a constitué sans aucun doute un fait majeur de l'année 2020.

Total Gabon a su faire preuve d'adaptabilité et de résilience dans cet environnement inédit, en ayant comme objectif prioritaire la préservation de la santé des personnes travaillant sur les sites de la Société, et la continuité des activités.

Afin de limiter au maximum le risque de contamination sur toutes ses installations, la Société a mis en place un protocole strict, regroupant un ensemble de règles alliant télétravail, distanciation physique pour les bureaux administratifs et période de confinement préalable avant accès aux sites industriels.

L'acquisition et l'homologation d'une machine pour réaliser les tests PCR en interne améliore les capacités de dépistage et de gestion d'éventuelles contaminations.

Tout en s'adaptant, Total Gabon a su contribuer à l'effort collectif en apportant son soutien et sa contribution aux principales parties prenantes impliquées dans la lutte contre la pandémie.

Actifs opérés par Total Gabon

Maintien du potentiel des champs

Des interventions de maintenance et d'amélioration de la productivité des puits sont menées régulièrement pour maximiser et optimiser le potentiel de production des champs.

Interventions sur les puits

Des interventions au *coiled-tubing* ont été réalisées lors du premier trimestre 2020, afin d'augmenter les débits des tubages sur certains puits. D'autres interventions, plus légères et routinières, ont aussi été réalisées. Ces opérations sont nécessaires pour la maintenance et le bon fonctionnement des puits. Elles ont concerné des interventions de pompage pour dissoudre des carbonates et paraffines dans certains puits, des opérations au câble *slickline* pour du grattage, des actions d'optimisation sur le *gas-lift*, la pose et la résolution de problèmes de vannes de fond, la récupération d'objets et la résolution d'autres problèmes courants



dans des tubages de production et enfin des interventions de mesures dans les puits. Des perforations ont également été exécutées sur Torpille, et le secteur AGM Nord a bénéficié d'une augmentation de l'injection d'eau.

Le programme de tests d'intégrité et de maintenance routinière sur les têtes de puits s'est poursuivi. Il a pour but de permettre la maîtrise des risques autour des puits et une meilleure gestion d'éventuels problèmes qui pourraient survenir.

Déviations du gaz de la torche de Grand Anguille Marine vers la torche d'Anguille

Les travaux de déviation du gaz de la torche du champ de Grand Anguille Marine (GAAM) vers la torche d'Anguille ont été réalisés en 2020. Cette déviation permet un gain de production et une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dégoullottage des champs sur l'île Mandji

Une opération de dégoullottage des champs PG2 et ANE a été lancée au quatrième trimestre 2020 dans le but d'optimiser la production. La fin des travaux est prévue pour le premier semestre 2021.

Nouveau modèle d'intervention pour les workovers

Dans une logique d'adaptation de ses investissements, Total Gabon s'est engagé dans l'acquisition d'équipements pour les interventions de *workover*. Cette approche vise à optimiser les coûts d'intervention et à garantir la disponibilité des principaux équipements en vue de campagnes d'interventions de plus grandes envergures.

La livraison des équipements est prévue dans le courant de l'année 2021. Ces moyens additionnels permettront de sécuriser l'intégrité des tubages de production, tout en apportant une flexibilité de travail en offshore et des interventions sur un portefeuille de puits plus important. Une amélioration du potentiel de production est attendue à moyen terme.

Baudroie et Baudroie Nord

Une étude conceptuelle d'installation de pompes électriques de fonds de puits ESP (*Electrical Submersible Pumps*) a été initiée. Un test d'interférences entre les puits est en cours pour affiner l'estimation des enjeux liés à la conversion.

Opérations maintenues sans interruption d'activité sur le secteur opéré



Amélioration de l'efficacité opérationnelle des installations

Fiabilisation du système de compression d'Anguille

En 2020, à la suite d'une avarie, le compresseur du champ d'Anguille a vu sa disponibilité réduite, notamment au deuxième trimestre. En 2021, une intervention est prévue sur le système de compression, dans le but de fiabiliser certaines fonctions ainsi que pour remplacer certains sous-ensembles et les garnitures du compresseur. Des études vont aussi débuter afin de mettre en œuvre dès 2022, des améliorations sur le nettoyage du compresseur et sur le traitement du gaz. Une autre étude complète, qui portera sur des modifications des éléments auxiliaires en amont du compresseur, doit également débuter. Elle permettra de préparer leurs réalisations durant le prochain Grand Arrêt d'Anguille.

Fiabilisation du système de compression de Torpille

Les interventions sur le compresseur principal de Torpille auront lieu durant le Grand Arrêt de Torpille en 2021. Ces opérations permettront de fiabiliser le fonctionnement du compresseur mais aussi d'en augmenter la capacité. Pour renforcer les solutions de secours pour le compresseur principal, des travaux de fiabilisation seront entrepris sur les compresseurs secondaires. Enfin, des études doivent être lancées prochainement dans le but de mettre en œuvre des améliorations sur le nettoyage du compresseur et sur le traitement du gaz, et ce dès 2022.

Intervention sur le système de compression de l'Ile Mandji

Un projet de remise en service d'un compresseur moyenne pression a débuté en 2020, afin de réduire les émissions de gaz brûlés. Ce gaz pourra également être utilisé pour alimenter la centrale électrique et fournir du *gas-lift* pour les puits. Des actions préventives sur tous les compresseurs sont aussi planifiées sur l'ensemble de l'année 2021.

Réalisation de travaux d'intégrité

Base logistique

En 2020 des travaux d'intégrité ont été menés avec en particulier, le renforcement du quai môle de la base logistique et le remplacement d'une partie de ses parois.

Terminal du Cap Lopez

Les travaux de maintenance des bacs de stockage se sont poursuivis, bien que sensiblement retardés par les contraintes opérationnelles liées à la pandémie. La fin des travaux d'entretien des bacs est prévue en 2021. Par ailleurs, les travaux de remplacement de deux chaudières se sont achevés en 2020 ; ces dernières sont désormais opérationnelles. Enfin, les études d'ingénierie de détail du projet d'amélioration de la défense contre les incendies ont été finalisées.

Ile Mandji

Sur l'Ile Mandji les travaux de sécurisation de l'atterrissage des canalisations 12 pouces gaz haute pression et 20 pouces huile de Grondin ont été menés à terme. Leur revêtement a été remis en état et l'érosion évitée grâce à la construction d'un confortement de maintien de sable au droit des canalisations. Les travaux de



Poursuite des opérations de conversion : 6 puits convertis en ESP et 2 repris sur le secteur non opéré de Grondin

Des activités plus conséquentes ont aussi eu lieu. Des équipements de distribution électrique ont été posés et connectés sur la plateforme Bolga et des pompes de fond de puits ESP (*Electrical Submersive Pumps*) ont été installés dans huit puits, dans le cadre du projet GGP Phase 1. Six puits ont été convertis en 2020 et deux puits initialement convertis en 2019 ont été repris. Enfin, une opération a eu lieu pour renforcer la capacité de *gas-lift* du secteur Grondin et pour exporter le gaz associé vers le réseau commercial à terre. Elle consiste dans la pose et le test en pression de la ligne gaz haute pression de 8 pouces, qui relie la station à terre de Batanga à la plateforme offshore de Mandaros.

Le projet de conversion GGP Phase 1 doit se terminer en 2021 avec la conversion du dixième et dernier puits de la campagne. Il est aussi prévu que les études de modélisation réservoir se poursuivent sur les différents champs de Grondin, Gonelle, Barbier et Mandaros pour mieux en évaluer les enjeux résiduels.

Les activités sur les champs de Girelle et Pageau ont porté essentiellement sur les interventions destinées à nettoyer le puits producteur d'huile de Girelle après son ensablement courant 2019. Compte tenu des difficultés techniques rencontrées, ces opérations ont été interrompues et la production du champ de Girelle est restée à l'arrêt toute l'année. Le programme de travail à venir de l'opérateur doit permettre de prévoir soit le forage de nouveaux puits soit la reprise de puits existants. Les études géosciences et d'ingénierie commencées en 2020 doivent se poursuivre en 2021 pour l'évaluation des enjeux et la préparation de ces opérations.

Hylia

Les activités sur le champ d'Hylia lancées en 2020 ont principalement porté sur des opérations routinières de production et de maintenance des équipements de surface. Des équipements pour la distribution électrique dans le cadre du projet de conversion pour passer l'activation de trois puits de *gas-lift* en pompes de fond de puits ont été installés. Cette conversion qui était prévue en 2020 a été décalée sur 2021. Enfin, des études géoscience de calage des modèles réservoir du champ ont été réalisées.

remplacement des compresseurs d'air sur PG2 sont actuellement en cours et devraient se terminer au premier semestre 2021.

Grand Arrêt 2021 de Torpille

Le Grand Arrêt du site de Torpille, prévu au deuxième trimestre 2021, permettra de réaliser une série de travaux portant sur la réalisation des inspections réglementaires pour les équipements sous pression, l'amélioration de la fiabilité du compresseur de *gas-lift*, l'augmentation de la capacité du compresseur et enfin, la mise en place d'un système permettant de traiter le gaz en amont du compresseur. Une phase de préparation a été initiée en 2020 pour optimiser au mieux la durée de l'arrêt.

Actifs opérés par des tiers

Grondin-Girelle-Pageau (GGP)

Plusieurs activités ont eu lieu sur les champs du secteur Grondin (champs de Grondin, Gonelle, Barbier et Mandaros). Elles ont couvert des opérations routinières de production et de maintenance des équipements de surface, l'extension de l'unité de traitement d'eau de production du secteur Grondin ou encore les études géoscience de mise à jour des modèles réservoir des champs du secteur Grondin, qui ont permis l'évaluation des cibles de développement.

Production et réserves

Production opérée par Total Gabon

La production des champs opérés par Total Gabon en 2020 s'est établie à 19,1 kb/j (7,0 Mb sur l'année), contre 23,1 kb/j (8,4 Mb sur l'année) en 2019.

Production de pétrole brut

La part de la production de pétrole brut opérée et non opérée liée aux participations de Total Gabon ⁽¹⁾ s'établit à 25,6 kb/j (9,4 Mb sur l'année) en 2020 contre 31,2 kb/j (11,4 Mb sur l'année) en 2019.

La baisse s'explique essentiellement par :

- une indisponibilité des compresseurs du champ d'Anguille, de mars à juillet,
- un arrêt pour maintenance sur le compresseur du champ de Torpille au quatrième trimestre,
- un décalage et une moindre performance des projets, ainsi qu'une indisponibilité partielle des compresseurs sur le secteur non opéré de Grondin,
- la mise en oeuvre des quotas OPEP+, principalement au troisième et au quatrième trimestres,
- le déclin naturel des champs,

partiellement compensée par :

- l'apport de la campagne d'interventions sur puits du premier trimestre sur le secteur opéré.

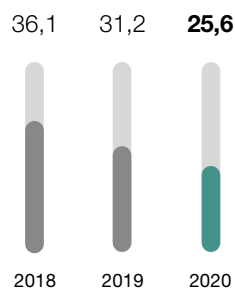
Production opérée par des tiers

La production des champs opérés par des tiers s'est élevée à 10,5 kb/j en 2020 (3,9 Mb sur l'année) contre 13,1 kb/j (4,8 Mb sur l'année) en 2019.

La part de la production non opérée liée aux participations de Total Gabon dans ces champs s'est élevée à 6,5 kb/j (2,4 Mb sur l'année) en 2019 contre 8,1 kb/j (3,0 Mb sur l'année) en 2019.

Production de pétrole brut

Liée aux participations de Total Gabon ⁽¹⁾
(en milliers de barils / jour)





Réserves de pétrole brut

Les réserves prouvées correspondent aux quantités de pétrole brut que les données géologiques et d'ingénierie permettent de déterminer avec une certitude raisonnable comme pouvant être produites dans les années futures à partir des réservoirs connus, dans les conditions économiques et opérationnelles existantes.

Pour 2018, 2019 et 2020, elles ont été évaluées respectivement sur la base d'un prix du Brent de 71,43 \$/b, 62,74 \$/b et 41,32 \$/b (moyenne arithmétique du premier jour de cotation des douze mois de l'année).

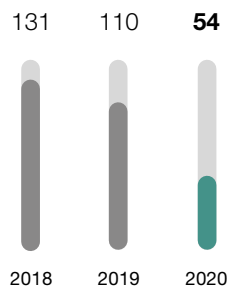
Au 31 décembre 2020, sur la base d'un prix du Brent de 41,32 \$/b, les réserves prouvées⁽¹⁾ de pétrole brut de Total Gabon s'élèvent à 54 Mb, pour 110 Mb en 2019 (sur la base d'un prix du Brent de 62,74 \$/b). Cette baisse provient essentiellement de la chute du prix moyen du baril du Brent au cours de l'année.

La durée de vie des réserves prouvées et probables de pétrole brut telles que calculées au 31 décembre 2020 sur la base d'un prix du Brent de 41,32 \$/b représente près de 6 ans au rythme actuel de production.

Cette durée est calculée en se limitant aux réserves prouvées et probables couvertes par des contrats d'exploration-production, sur des champs ayant déjà été forés et pour lesquels les études techniques mettent en évidence un développement économique.

Réserves prouvées de pétrole brut⁽¹⁾

(en millions de barils)



(1) Chiffre comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

Commercialisation



Prix

Le prix du Brent daté a été très volatile tout au long de l'année et s'est établi à 41,8 \$/b en moyenne en 2020 contre 64,2 \$/b en 2019, soit une baisse de 35 %. Le prix est passé d'un maximum de 70 \$/b le 6 janvier 2020 à un point bas de 13,2 \$/b le 21 avril 2020. Le Brent daté a évolué à la hausse durant le dernier trimestre pour terminer à 50,5 \$/b le 31 décembre 2020.

Après une première baisse en mars 2020 à la suite d'un désaccord entre les pays de l'OPEP+ ayant conduit à une courte guerre des prix, l'évolution des prix du Brent s'explique en grande partie par une forte diminution de la demande mondiale de pétrole, du fait de la pandémie de la Covid-19. Les secondes vagues de la pandémie observées après l'été ont entraîné de nouveaux confinements, ce qui a limité le rebond de la demande mondiale, malgré la reprise de l'économie chinoise. Enfin, l'annonce et le début des campagnes de vaccination ont apporté un soutien non négligeable aux marchés mondiaux, avec des effets positifs sur les cours du Brent.

Le respect des quotas par les pays de l'OPEP+ a contribué à l'ajustement à la baisse de la production mondiale de pétrole. Compte tenu de la faiblesse des prix, des arrêts de production ont également été mis en œuvre sur certains actifs hors OPEP+ ayant des coûts de production élevés, notamment aux États-Unis et au Canada.

L'environnement reste incertain et dépendant de la demande mondiale, toujours affectée par la pandémie de la Covid-19.

**Reprise des cours
après un point
bas historique,
de 71 \$/b à 13 \$/b
pour finir à 50 \$/b**



Le marché

La pandémie a entraîné une réduction d'environ 8,8 Mb/j de la demande en produits pétroliers pour l'année 2020. Ainsi, la demande en gazole a baissé de 2,0 Mb/j, celle d'essence de 2,8 Mb/j, celle de de kérosène de 3,4 Mb/j, celle de fioul de 0,4 Mb/j et enfin celle de naphtha de 0,2 Mb/j.

La demande a évolué différemment selon les zones géographiques. C'est en Amérique du Nord et en Asie que la baisse a été la plus importante (respectivement 2,4 Mb/j et 2,1 Mb/j), suivi par l'Europe (2,0 Mb/j). Dans une moindre mesure, l'Amérique Latine a vu sa demande baisser de 1,1 Mb/j et le Moyen-Orient de 0,8 Mb/j. La demande en Afrique a été réduite de 0,2 Mb/j.

Une diminution de l'offre mondiale de pétrole brut de plus de 6,1 Mb/j a aussi été constatée en 2020 par rapport à 2019, principalement due au respect des quotas de l'OPEP+ et aux réductions de production aux États-Unis et au Canada. Sur l'ensemble de l'année 2020, cet ajustement ne compense pas totalement la baisse de la demande mondiale en pétrole brut (6,7 Mb/j).

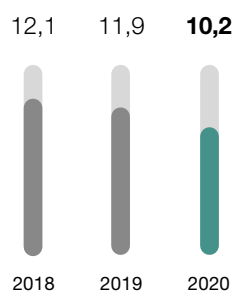
Les différentiels des bruts gabonais

Les prix des bruts gabonais ont diminué pendant la première moitié de l'année, principalement impactés par une demande asiatique moins importante et donc des importations réduites. Le continent asiatique et majoritairement la Chine, premier pays touché par la crise, a connu cependant un rebond de son économie grâce à des mesures de confinement strictes et une reprise plus rapide que dans l'ensemble des pays du bassin atlantique.

Ce rebond a profité au complexe des bruts d'Afrique de l'Ouest, soutenus par une bonne demande chinoise mais également par des taux de frets restés très bas sur la seconde moitié de l'année. Le différentiel du Mandji par rapport au Brent daté s'est ainsi amélioré en moyenne de plus de 3,0 \$/b sur l'année 2020, relativement à 2019.

Ventes de pétrole brut

(en millions de barils)



Ressources humaines

Développement, formation et carrières

Malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19 Total Gabon a poursuivi sa politique de promotion des salariés gabonais. Des départs d'expatriés ont permis à des salariés gabonais d'occuper des postes à plus fort impact. Toutefois un nombre significatif de salariés nationaux détachés en expatriation dans différentes structures du groupe Total a été maintenu afin qu'ils occupent à leur retour des fonctions à responsabilités. En 2020, deux salariés sont partis en expatriation en France, deux sont rentrés au Gabon et un salarié a pu évoluer vers une autre branche du groupe Total.

Dans le contexte sanitaire, le plan de formation 2020 a été mis en œuvre partiellement avec un développement des formations à distance. Ainsi 201 salariés ont pu bénéficier de 361 jours de formation au cours de l'année. Les actions de développement ont été principalement consacrées aux domaines de la sécurité, de la santé et l'environnement, au renforcement des capacités du personnel intervenant sur les installations de production, mais également aux compétences managériales. Un renforcement de ces actions est prévu pour 2021.

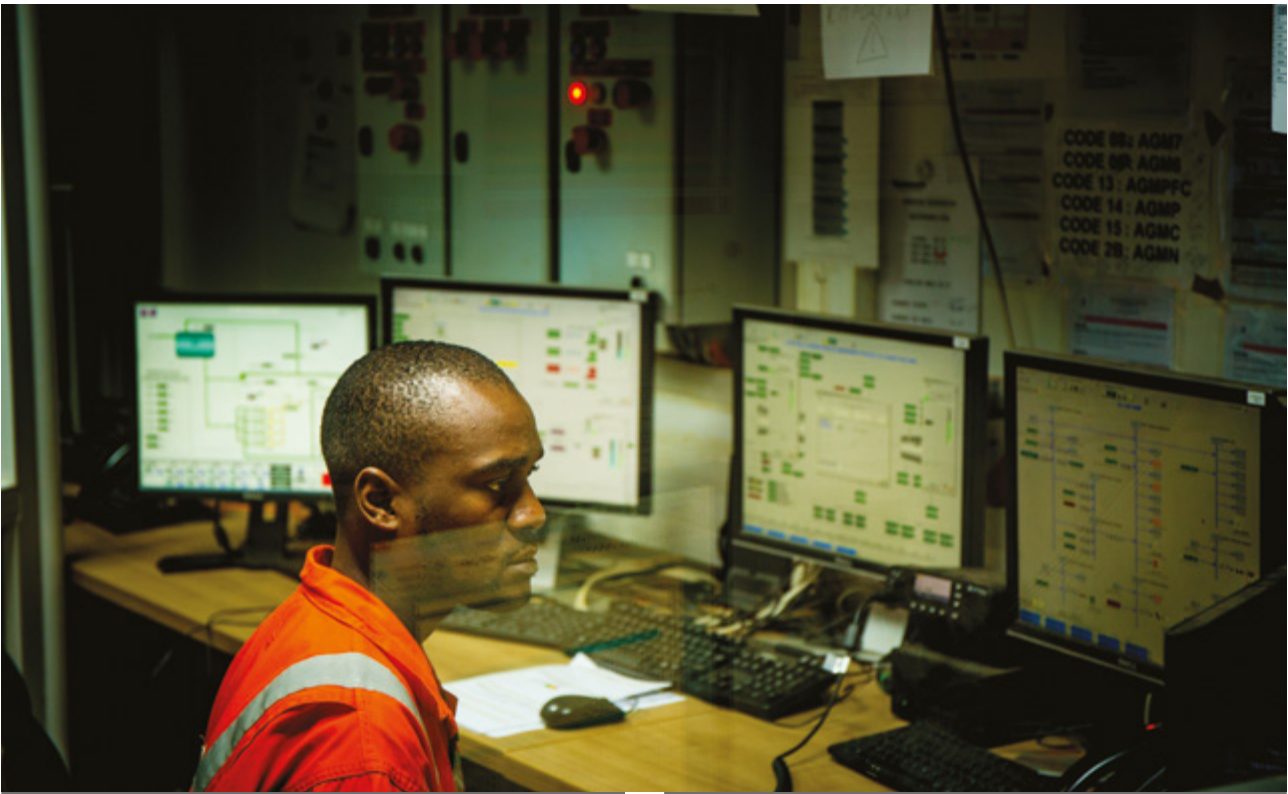
361 jours

de formation réalisés
en 2020 malgré la pandémie



Dans le cadre de la convention de partenariat entre Total Gabon, le Fonds d'aide à l'Insertion et la Réinsertion professionnelles (FIR) et le Ministère de l'Emploi, de la Jeunesse, de la Formation professionnelle, de l'Insertion et de la Réinsertion, 5 apprentis ont été accueillis au sein de la Société au début de l'année 2020. De plus, pendant toute la période de fermeture des bureaux en raison du confinement national, Total Gabon a décidé de conserver les contrats et de maintenir partiellement leurs conditions de rémunération. Ce sont donc 166 jeunes qui ont été accueillis dans le cadre de ce dispositif depuis 2014. L'objectif de ce partenariat est, par le biais d'une première immersion en milieu professionnel, de contribuer à l'employabilité de jeunes gabonais inscrits à l'Office National de l'Emploi (ONE), confirmant ainsi le rôle de pionnier de la Société et son engagement citoyen.

Enfin, 2020 a été marqué par le déploiement du programme de développement de l'ensemble des salariés, visant notamment à donner plus de visibilité et de transparence sur les opportunités associées aux parcours des salariés. Une campagne de mobilité menée jusqu'en avril 2020 a permis d'entériner 16 nouvelles affectations. Dans la mise en œuvre de son programme, La Direction générale a aussi privilégié la promotion de la qualité managériale par des actions de sensibilisation sur le rôle de *manager-coach*.

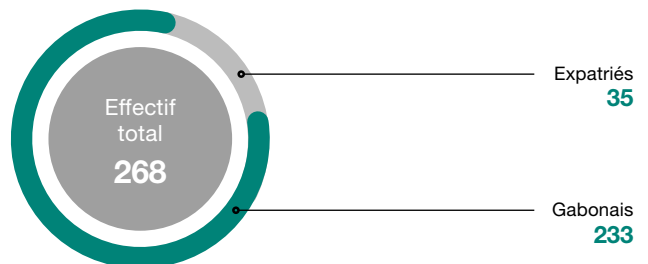


Relations sociales

Un dialogue social de grande qualité a primé au sein de la Société pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la pandémie. Des accords sur un changement de rythme du travail avec période de confinement ont été conclus dès le début de la crise dans un intérêt mutuel. L'ensemble des conditions de rémunérations des collaborateurs de Total Gabon ont été maintenues.

À la suite de l'annonce par Total Gabon fin juillet 2020 du projet de cession du Terminal pétrolier au Cap Lopez et de ses actifs non opérés, la Direction générale a, avec le même esprit de concertation et de dialogue, présenté le projet au Comité Permanent de Concertation Economique et Sociale (CPCES) et amorcé les discussions avec le comité de négociation désigné par les salariés en assemblée générale extraordinaire. La priorité de la Société est de réaliser le projet de cession de manière responsable, en assurant un traitement équitable pour tous les collaborateurs impactés.

Effectifs présents au 31/12/2020



Hygiène, sécurité, et environnement



Sécurité

Total Gabon mène une politique d'amélioration constante qui vise à renforcer la sécurité sur le poste de travail et à éviter tout décès accidentel. Ainsi les sensibilisations HSE visent à maintenir un haut niveau d'exigence et de discipline. Un accent particulier est également mis dans la qualité des analyses des incidents et anomalies à haut potentiel pour en tirer les enseignements afin de renforcer la prévention. Ceci concerne aussi bien les lieux où ils se sont produits que l'ensemble du périmètre d'activité de la Société.

-40%

d'incidents à haut potentiel
en 2020 par rapport à 2019

Dans un contexte de crise sanitaire ayant nécessité la mise en place d'une organisation opérationnelle spécifique, Total Gabon a enregistré en 2020 quatre accidents (autant qu'en 2019) dont deux avec arrêt de travail et deux nécessitant un traitement médical (un accident avec arrêt en 2019 et trois traitements médicaux).

Ainsi, le taux de fréquence des accidents déclarés (TRIR¹) est à l'objectif avec 0,99 pour un objectif de 1,0, et le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIF²) s'établit à 0,49 pour un objectif de 0,22.

Le nombre d'incidents à haut potentiel en 2020 a diminué de 40 %, passant de 15 en 2019 à 9 en 2020.

En matière de sécurité industrielle, la mise à jour de l'étude de danger du Terminal pétrolier du Cap Lopez a été approuvée début 2020 par la Direction Générale des Hydrocarbures (DGH) clôturant ainsi les révisions de ces études qui ont été réalisées et validées en 2019 et 2020 pour l'ensemble des sites opérés par Total Gabon.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence, cette année a vu également la mise à jour et la validation, consécutive aux études de danger, des Plans d'Intervention Sites (PIS) restants et du Plan de Surveillance et d'Intervention (PSI) des



canalisations de l'île Mandji. Ces plans sont complémentaires au plan d'urgence global de la Société qui a également été mis à jour selon le nouveau référentiel international du groupe Total. Il s'agit de l'Incident Management System (IMS) issu de l'Agence fédérale américaine des situations d'urgence (FEMA). Le système de gestion de crise a été certifié en décembre 2020 à la suite d'un exercice supervisé par les référents du groupe Total.

Environnement

Les indicateurs environnementaux montrent des résultats sur les émissions totales de gaz à effet de serre conformes aux objectifs fixés en 2020. À noter que l'intensité des émissions de gaz à effet de serre a été impactée par la baisse des volumes produits.

Concernant le brûlage, la moyenne annuelle du gaz brûlé (314 kSm³/j) a été meilleure que l'objectif de de 390 kSm³/j.

Ces résultats vont pouvoir être consolidés et améliorés en 2021 grâce à la collecte et au re-routage de gaz vers la torche de GAAM, au démarrage du compresseur moyenne pression sur l'île Mandji, et à un travail continu d'amélioration du procédé sur les plateformes.

Au Terminal du Cap Lopez, la teneur moyenne en hydrocarbures dans les eaux de rejet est de 5 mg/l pour un objectif de 10 mg/l. Ces performances sont le fruit du suivi quotidien de la qualité des bassins, de l'amélioration de la maîtrise opérationnelle des purges des bacs et le nettoyage des bassins de décantation.

Enfin, la Société a renouvelé sans non-conformité, pour un nouveau cycle de trois ans, sa certification ISO 14001 sur la totalité du périmètre d'opération.

Hygiène industrielle

La préservation de la santé des personnes travaillant sur les sites de Total Gabon reste au cœur des actions de la Société. L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la Covid-19. L'essentiel des actions a porté sur la prévention et la protection des personnels avec la mise en place d'actions spécifiques pour limiter les contagions sur les lieux de travail. De plus, le programme annuel (contrôles, audits, suivi qualité, etc.) a pu être mené dans sa totalité.

(1) TRIR : Total Recordable Injury Rate, nombre d'accidents déclarés par million d'heures travaillées.

(2) LTIF : Lost Time Injury Frequency, nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées.

Ces indicateurs sont calculés globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures

Développement durable et activités de diversification

Soutien à la lutte contre la pandémie

Total Gabon a apporté son soutien direct aux autorités dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19, tant au niveau national que local sous la forme de dons et de soutien technique :

- 50 000 litres de carburant ont été offerts au Comité de Pilotage de lutte contre la Covid-19, en partenariat avec Total Marketing Gabon ;
- 10 000 litres de carburant ont été attribués au dispositif de distribution gratuite d'eau à Port-Gentil, au bénéfice des populations des zones périphériques de la ville, avec la contribution de la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG) ;
- 4 250 litres de carburant ont été attribués à la Gendarmerie Nationale en soutien au dispositif de sécurité provincial dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie ;
- un soutien technique et médical a été apporté à l'Hôpital régional de Ntchengué afin de renforcer sa capacité de prise en charge de malades de la Covid-19 (stérilisation, production d'oxygène). L'Hôpital régional est le centre médical sélectionné pour recevoir et gérer les cas de la Covid-19 identifiés dans la province de l'Ogooué Maritime ;
- des masques ont été offerts aux élèves des écoles de Alenakiri pour la lutte contre la Covid-19, en association avec le Rotary Club de Libreville sud.

Les activités de développement durable et de diversification menées en partenariat avec la République gabonaise ont concerné des organismes ou des projets d'intérêt général, principalement dans les domaines de l'éducation, la formation, la santé, l'agriculture et les infrastructures.

Santé et recherche médicale

Le soutien financier au **Centre Interdisciplinaire de Recherches Médicales de Franceville (CIRMF)** a continué en 2020. L'activité du CIRMF s'est articulée autour de trois axes :

- les diagnostics biologiques : ils ont concerné près de 4 000 cas soit trois fois plus que l'année précédente ; les actions de santé publique avec notamment la détection du premier cas positif à la Covid-19 à Franceville et la réalisation de plus de 15 000 tests à travers le pays ;
- la recherche : le CIRMF a produit 23 publications en 2020. Le Centre a également poursuivi son programme de recherche sur les maladies infectieuses (parasitologie, zoonoses et maladies émergentes, primatologie) et sur l'apparition d'épidémies ;
- la formation : avec l'encadrement de 27 personnes dont 13 doctorants, 12 masters et 2 licences.

Le soutien financier de l'association **3S** s'est poursuivi en 2020, conformément à la convention signée en 2018. Cet appui permet de contribuer plus largement aux supports d'intervention, en renforçant l'expertise et les capacités d'accueil et d'intervention en milieu scolaire, sanitaire et associatif. Durant l'année 2020, un accent particulier a également été mis sur les formations en santé sexuelle et reproductive de personnes ressources, la sensibilisation pour la prévention des cancers féminins ainsi que sur l'organisation de la journée mondiale de la contraception.

Le programme de soutien au **Samu social antenne de Port-Gentil** s'est poursuivi en 2020 avec la remise d'un don de médicaments. Le Samu social reste un outil de réduction de la pauvreté et de la mortalité qui permet aux populations vulnérables par un soutien conséquent, de faire face aux détresses sanitaires et sociales.

Éducation et formation

Le soutien à l'**Institut du Pétrole et du Gaz de Port-Gentil (IPG)** s'est poursuivi durant l'année scolaire 2019-2020. Malgré une suspension des activités de formation entre mars et août 2020 en raison de la pandémie, l'IPG a formé 202 stagiaires, techniciens et ingénieurs capables d'opérer à tous les niveaux de l'industrie pétrolière.

Le soutien financier au **Lycée Victor Hugo** de Port-Gentil et aux **classes préparatoires du Lycée Léon Mba** de Libreville s'est poursuivi en 2020, conformément à la convention signée avec la Mission laïque française. Ces soutiens sont nécessaires pour maintenir un haut niveau d'enseignement, notamment dans les classes préparatoires, et pour offrir aux enseignants de bonnes conditions dans leur cadre de travail.

Le soutien financier au **Centre de Spécialisation Professionnelle de Port-Gentil (CSP)** s'est poursuivi en 2020. Sur les 38 stagiaires inscrits pour l'année scolaire 2019-2020, 37 ont reçu le certificat de spécialisation professionnelle, soit un taux de réussite de 97 %. Du fait de la pandémie, le programme de formation 2019-2020 s'est achevé le 31 octobre. L'année académique 2020-2021 a débuté le 9 novembre 2020 avec 38 stagiaires.

Le soutien à la mise en œuvre d'activités socio-éducatives a permis de financer notamment à Port-Gentil :

- une dotation en matériels didactiques et informatiques à la bibliothèque gratuite IMYA ;
- la réhabilitation des locaux du centre de formation du Centre Ménager Sainte-Thérèse d'Avila ;
- l'alimentation électrique nécessaire pour le fonctionnement du centre professionnel du Centre Espérance Mission Insertion (CEMI) de Ntchengué ;
- une dotation de matériels informatiques pour le renforcement des capacités opérationnelles d'accompagnement des demandeurs d'emploi inscrits à l'antenne régionale de l'Office National pour l'Emploi (ONE) ;
- une dotation de matériels informatiques à la direction de l'Académie provinciale de l'Ogooué Maritime pour équiper les établissements publics et soutenir l'apprentissage scolaire à distance ;
- la poursuite de la subvention de l'association Agir pour le Handicap à l'École pour la mise en service d'une salle d'orthophonie en vue du suivi et de l'accompagnement des enfants atteints de troubles du langage ;
- le lancement des travaux de construction de deux salles de classe au lycée Bantstanta de Port-Gentil pour en augmenter la capacité d'accueil.



Développement économique et projets d'intérêt général

Le soutien financier à l'**Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD)** a permis notamment en 2020 d'assurer le suivi technico-économique des exploitations créées et accompagnées sur le périmètre de la province de l'Estuaire, de réaliser des interventions ponctuelles à l'intérieur du pays, de maintenir une veille technique, de poursuivre la mise en œuvre des projets initiés avec les partenaires, et aussi d'amorcer le règlement des dettes.

En partenariat avec le ministère du Pétrole, du Gaz, des Hydrocarbures et des Mines, Total Gabon a organisé en juin 2019 le **Forum pour l'Entreprenariat et la Reconversion Professionnelle (FERP)** dont l'objectif est la redynamisation du tissu économique de Port-Gentil. L'année 2020 a vu la poursuite des actions d'accompagnement des projets qui avaient été sélectionnés.

Enfin, la Société a effectué des dons de carburant au profit de la **section Nautique de la Gendarmerie Nationale l'Ogooué Maritime** pour un soutien à l'exercice des activités de la Brigade Garde Côtes de Port-Gentil lors des patrouilles et des interventions en mer.



Gestion des risques et gouvernance

- 32** – Risques de l'émetteur
- 35** – Gouvernement d'entreprise
- 42** – Le Comité directeur de Total Gabon

Risques de l'émetteur

Risques juridiques des activités d'exploration et production

Total Gabon mène des activités d'exploration et de production, qui sont soumises à un large éventail de législations et de réglementations. Celles-ci touchent tous les aspects de l'exploration et de la production, notamment les droits miniers, les niveaux de production, les redevances, la protection de l'environnement, les exportations, la fiscalité, la conversion des monnaies et la fiscalité spécifique aux activités pétrolières et gazières.

Les termes des concessions, permis et contrats de partage de production sont spécifiques et attribués ou conclus par l'État gabonais. Ils sont soumis soit au régime de la convention d'établissement de Total Gabon, soit à celui du contrat de partage de production.

La convention d'établissement demeure le modèle le plus ancien des accords passés avec l'État gabonais. Dans ce régime de concession, Total Gabon est propriétaire des actifs et des installations et reçoit la totalité de la production. En contrepartie, les risques d'exploitation, les frais et les investissements sont à sa charge et Total Gabon s'engage à verser à l'État, propriétaire de la richesse du sous-sol, une redevance calculée sur la production et un impôt sur les bénéfices. Le 5 juillet 2007, Total Gabon a signé avec la République gabonaise le renouvellement, pour une durée de 25 ans, de sa convention d'établissement.

Ce renouvellement a été l'occasion de moderniser le régime juridique et fiscal des concessions, des permis d'exploitation et des installations d'évacuation de brut de Total Gabon, afin de favoriser l'exploration et les projets de développement des ressources en hydrocarbures, et de soutenir la production de pétrole et de gaz au Gabon.

Le contrat de partage de production pose un cadre juridique différent de la convention d'établissement : il définit les modalités du partage de la production et établit les règles de coopération entre Total Gabon et l'État gabonais, à travers la Direction Générale des Hydrocarbures. Cette dernière peut ainsi participer à la prise de décisions opérationnelles, à la comptabilisation des coûts et au calcul du partage de la production.

En contrepartie, Total Gabon dispose d'une partie de la production appelée *cost oil* dont la vente doit permettre le remboursement de toutes les dépenses d'investissements et des coûts opératoires. Le solde de la production, ou *profit oil*, est ensuite partagé, dans des proportions différentes selon les contrats entre Total Gabon et l'État gabonais.

Les activités d'exploration et de production d'hydrocarbures font l'objet de permis qui peuvent être distincts pour chacune de ces activités. Ils sont accordés pour des périodes de temps limitées, et comportent une obligation en cas d'insuccès de rendre une grande partie, voire la totalité, de la superficie du permis à l'issue de la période d'exploration. Certaines zones d'exploitation font l'objet de concessions dont la durée est plus longue.

Risques industriels et environnementaux

Nature des risques

Les activités de Total Gabon présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés, qui peuvent être inflammables, explosifs ou toxiques. Les activités peuvent, de ce fait, être soumises à un nombre important de réglementations rigoureuses dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle. Les risques industriels sont multiples compte tenu de la variété des activités concernées :

forage, traitement sur champ, transport, stockage. Parmi ces risques figurent notamment l'explosion, l'incendie, la fuite de produits toxiques et la pollution. Dans le domaine du transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés (principalement oléoducs) et enfin des quantités concernées.

La plupart de ces activités comportent des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air, dans l'eau ou dans les sols et à la production de déchets. Ces risques impliquent la prise en compte de la réhabilitation des sites après leur mise à l'arrêt. En outre, les activités d'exploration et de production de pétrole ou de gaz sont exposées à des risques liés aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier. Parmi ceux-ci figurent les éruptions de pétrole brut ou de gaz naturel, la découverte de réservoirs d'hydrocarbures présentant une pression anormale, les effondrements des abords des puits ainsi que les fuites d'hydrocarbures engendrant des risques toxiques, d'incendie, d'explosion ou de pollution.

Tous ces événements sont susceptibles de porter atteinte à des vies humaines ou à des biens, d'endommager, voire de détruire, les puits de pétrole brut ou de gaz naturel, ainsi que les installations attenantes, d'entraîner une interruption d'activité et de provoquer des dommages environnementaux. Par ailleurs, les activités d'exploration et de production peuvent intervenir dans des sites plus ou moins sensibles au plan écologique (forêt tropicale, milieu marin, etc.). Chaque site nécessite une approche spécifique pour minimiser les impacts sur la faune, la flore, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

Évaluation et maîtrise des risques

Total Gabon évalue les risques industriels et environnementaux de ses activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations. Total Gabon assure également un suivi permanent des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et normes gabonaises ou internationales sur l'évaluation et la maîtrise de ses risques industriels et environnementaux. Les évaluations de risques débouchent géné-

ralement sur la définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités d'occurrence d'accidents et leurs conséquences. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place, ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il est inévitable. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts.

Comme tout dispositif de vérification, le système de contrôle des risques industriels et environnementaux mis en place par la Société ne permet pas de fournir une garantie absolue que les risques industriels ou environnementaux des activités d'exploration ou de production de Total Gabon sont totalement évalués ou complètement maîtrisés.

Risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière

L'exploration et la production de pétrole et de gaz impliquent des niveaux d'investissement élevés et sont associées à des risques et des opportunités économiques spécifiques. Ces activités sont soumises à des risques liés notamment aux difficultés de l'investigation du sous-sol, aux caractéristiques des hydrocarbures, aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier, ainsi qu'aux conditions météorologiques. Au premier rang des risques de l'exploration pétrolière figurent les risques géologiques. Ainsi, lors du forage d'un puits d'exploration, les hydrocarbures recherchés peuvent être absents ou en quantités insuffisantes pour être économiquement exploitables. Ultérieurement, si les estimations des réserves d'hydrocarbures et l'analyse écono-

mique justifient le développement d'une découverte, les réserves peuvent, en cours de production, s'avérer inférieures aux prévisions, compromettant ainsi l'économie de cette exploitation.

La quasi-totalité des activités d'exploration et de production de Total Gabon est assortie d'un haut niveau de risque de perte du capital investi. Il est impossible de garantir que de nouvelles ressources de pétrole brut ou de gaz naturel seront découvertes en quantités suffisantes pour permettre à Total Gabon de remplacer les réserves actuellement développées, produites et commercialisées, notamment pour compenser en tout ou partie le déclin naturel des champs actuellement exploités, ou pour permettre à Total Gabon de récupérer le capital investi.

En outre, les activités de développement de champs pétroliers, de construction des installations et de forage des puits de production ou d'injection mettent en œuvre des technologies avancées pour extraire, puis exploiter pendant plusieurs années des hydrocarbures aux propriétés complexes. La mise en œuvre de ces technologies dans cet environnement difficile peut se traduire également par des incertitudes sur les coûts.

Risques sanitaires et liés à l'environnement économique

Les résultats de Total Gabon sont sensibles à différents paramètres d'environnement économique dont les plus significatifs sont les prix du pétrole et les taux de change. Les prix du pétrole peuvent connaître d'importantes fluctuations pour des raisons sur lesquelles Total Gabon n'a pas de contrôle. Ces facteurs peuvent être principalement d'ordre économique, réglementaire, politique ou conjoncturel. Une baisse des prix du pétrole a un effet négatif sur les résultats de la Société, du fait de la baisse du chiffre d'affaires généré par la production pétrolière. Une période prolongée avec des prix du pétrole faible peut détériorer la rentabilité et la trésorerie et restreindre les projets de développement ou d'investissement. De même une épidémie affectant un ou plusieurs pays dont le Gabon peut amener les autorités de ces pays ou la direction de Total Gabon à prendre des décisions restreignant les déplacements ou les accès aux installations de la Société pour limiter le risque de contagion et protéger la santé des personnes.

Ainsi l'épidémie de la Covid-19 et la chute brutale des prix du pétrole en 2020 ont eu un impact sur la Société. Compte tenu du niveau d'incertitude lié à l'évolution de ces deux événements, leurs incidences sur la situation financière future ne peuvent être déterminées précisément. Ces événements ne remettent cependant

pas en cause l'hypothèse d'arrêté des comptes de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 selon le principe de continuité d'exploitation grâce notamment à la situation solide de sa trésorerie.

Risques éthiques et de non-conformité

Les conduites contraires à l'éthique ou les situations de non-conformité aux lois et règlements applicables, y compris les situations de non-conformité aux dispositifs de lutte contre la fraude ou la corruption de la part de Total Gabon, ses collaborateurs, ses partenaires, agents ou autres acteurs agissant pour le compte de Total Gabon, sont susceptibles d'exposer la Société ou ses collaborateurs à des sanctions pénales et civiles, et peuvent porter atteinte à sa réputation et à sa valeur actionnariale.

Dans le cadre des priorités d'actions définies par la Direction générale, un programme d'intégrité et de conformité est déployé au sein de Total Gabon et se traduit notamment par la mise en place de procédures, d'actions de sensibilisation de différentes parties prenantes et de formations des collaborateurs et prestataires.

L'ensemble des règles d'intégrité de Total Gabon (politique éthique, directives et procédures contre la fraude ou la corruption) formalise l'engagement de la Société et définit les exigences, principes d'actions et comportements requis de ses collaborateurs, ses partenaires ou autres acteurs agissant pour le compte de Total Gabon.

Assurance et couverture des risques

Total Gabon bénéficie des couvertures d'assurance mises en place à l'échelle du groupe Total, notamment celles mises en place avec Omnium Reinsurance Company (ORC), société de réassurance totalement intégrée à la politique d'assurance du groupe Total et dont elle constitue l'outil opérationnel de globalisation et de centralisation de couverture des risques.

Ces couvertures sont souscrites, conformément à la réglementation en vigueur au Gabon, par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurance gabonaise.

Gouvernement d'entreprise

Informations sur le Conseil d'administration

Application du système de gouvernement d'entreprise issu de l'OHADA

Le traité instituant l'Organisation d'harmonisation en Afrique du droit des Affaires (OHADA), dont la République gabonaise est un état membre, prévoit une primauté sur le droit national et une application directe des actes uniformes, en particulier l'Acte uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, tel que révisé le 30 janvier 2014, applicable à la Société en ce qu'il régit notamment le fonctionnement des sociétés commerciales constituées sous forme de société anonyme avec Conseil d'administration et faisant appel public à l'épargne.

En matière de gouvernement d'entreprise, les règles énoncées par l'Acte uniforme présentent certaines similitudes avec la législation en vigueur sur le territoire de la République française. Il est à noter cependant qu'aucun code de gouvernement d'entreprise n'a été élaboré, à la date de rédaction du présent Rapport financier annuel, en complément de ces règles, par des organisations représentatives des entreprises de la République gabonaise.

Dissociation entre les fonctions de Directeur général et celles de président du Conseil d'administration

La Société a adopté le mode d'administration institué par les articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte uniforme de l'OHADA (relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique institué dans le cadre de l'OHADA) tel que révisé en 2014, qui prévoit une dissociation entre les fonctions exercées par le Directeur général de la Société et celles exercées par le président du Conseil d'administration de la Société.

Dans le cadre de cette dissociation :

- **le Conseil d'administration**, qui se réunit aussi souvent que nécessaire, a notamment pour mission, d'une part, de déterminer les orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre, et d'autre part de se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la Société et de régler par ses délibérations les affaires qui la concernent (article 20 des statuts de la Société) ;
- **le Directeur général** a pour mission d'assurer la direction générale et la gestion des activités de la Société ; il est nommé par le Conseil d'administration, parmi ou en dehors de ses membres, et est révocable à tout moment par le Conseil d'administration (article 21 des statuts de la Société) ;
- **le président du Conseil d'administration** est nécessairement administrateur personne physique et désigné par le Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur (deux ans renouvelable). Il a pour mission, outre de présider les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées générales des actionnaires, de veiller à ce que le

Conseil d'administration exerce un contrôle sur la gestion de la Société assurée par le Directeur général. Le président du Conseil d'administration a aussi le pouvoir, à tout moment, d'opérer les vérifications qu'il juge opportunes et de se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission (article 18 des statuts de la Société).

Indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration

En vertu de l'Acte uniforme, l'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme fixe qu'elle détermine souverainement et qui est librement répartie par le Conseil d'administration entre ses membres (article 22 des statuts de la Société).

En application de cette règle, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre des modalités de paiement des indemnités de fonction qui tiennent compte de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration : les indemnités de fonction allouées chaque année à chaque administrateur sont versées de manière forfaitaire pour moitié seulement, le solde étant versé en fonction de la présence de cet administrateur aux réunions du Conseil d'administration pendant cette même année.

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2020, à un total de 180 000 000 francs CFA.

Par ailleurs, le Conseil d'administration peut allouer une rémunération exceptionnelle à l'un de ses membres en contrepartie d'une mission exceptionnelle ou d'un mandat qu'il lui confie. En 2020, aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'administration à l'un de ses membres.

Autres avantages consentis aux mandataires sociaux

En dehors de ces indemnités de fonction, des rémunérations et avantages en nature attribués par le Conseil d'administration au

Directeur général de la Société, en application de l'article 22 des statuts de la Société et des rémunérations et avantages en nature prévus dans le cadre de contrats de travail liant la Société à certains de ses administrateurs, aucune rémunération ni aucun avantage en nature n'a été versé ou octroyé, en 2020, par la Société à l'un de ses administrateurs. La Société n'a accordé aucun prêt et n'a émis aucune autre garantie au profit ou pour le compte d'un de ses mandataires sociaux en fonction au cours de l'exercice 2020.

Options sur action

Aucune option de souscription ou d'achat n'est consentie sur des actions émises par la Société.

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2020

La Société est une filiale indirecte de Total S.E. Son capital, au 31 décembre 2020, est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total (à travers sa filiale Total Holdings SAS, détenue à 100 % par Total S.E.), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

Au 31 décembre 2020, les neuf administrateurs de la Société se répartissent entre les cinq catégories suivantes :

- un administrateur exerçant les fonctions de Directeur général de la Société (Stéphane Bassene) ;
- cinq administrateurs exerçant une fonction au sein de la Société (Olivier Jocktane, Aristide Obiang Mebale) ou au sein du groupe Total (Nicolas Terraz, Dimitri Lobadowsky, Emmanuel Chapon) ;
- un administrateur en la personne de la République gabonaise (représentée par Michel Antseleve) ;
- un administrateur ayant exercé des fonctions au sein d'une administration de la République gabonaise (Etienne Mboumba) ;
- un administrateur n'appartenant à aucune de ces catégories (Yann Duchesne).

Réunion au cours de l'exercice 2020

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni cinq fois en 2020. Sur un ensemble de dix administrateurs, neuf administrateurs ont, en moyenne, assisté à ces réunions.

Ces réunions ont principalement porté sur les points suivants :

25 mars 2020

- Examen des comptes de l'exercice 2019.
- Examen du projet de rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise, de l'ordre du jour et du projet des résolutions à présenter à l'Assemblée générale ordinaire du 29 mai 2020.

29 mai 2020

- Présentation des résultats du 1^{er} trimestre 2020, modalités de mise en paiement du dividende, perspectives pour l'année 2020 et plan d'économies de la Société.
- Renouvellement du mandat du Directeur général et du Directeur général adjoint.

29 juillet 2020

- Approbation du projet de cession d'actifs.

3 septembre 2020

- Présentation des résultats du 1^{er} semestre 2020, perspectives pour l'année 2021.
- Examen de l'ordre du jour et du projet des résolutions à présenter à l'Assemblée générale ordinaire du 21 septembre 2020.

12 novembre 2020

- Prévision de clôture 2020 et projet de budget pour l'année 2021.

Au cours de chacune des réunions du Conseil d'administration, les règles de quorum et de majorité ont été satisfaites par la présence physique de plus de la moitié des administrateurs en fonction.

Les réunions du Conseil d'administration sont généralement au nombre de quatre par an et portent à la fois sur l'information financière périodique de la Société (arrêté des comptes annuels et semestriels, revue des comptes trimestriels) et d'autres sujets qui peuvent nécessiter la réunion des administrateurs (tenue de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, examen des projets de budgets annuels, etc.).

Préparation en interne de travaux du Conseil d'administration

Le processus mis en œuvre par le Directeur général, sous la supervision du président du Conseil d'administration, pour la préparation des travaux du Conseil d'administration reflète une organisation interne destinée à donner en permanence une assurance raisonnable en premier lieu que les opérations soient réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à la Société d'atteindre ses objectifs de performance, de sécurité et de rentabilité ; en second lieu, que les informations financières soient fiables ; enfin en troisième lieu, que les lois et règlements applicables, ainsi que les directives internes de l'organisation qui sont propres à la Société ou communes à la Société et aux autres sociétés du groupe Total, soient respectés.

Information préalable des administrateurs

Total Gabon a mis en place un système d'information permettant, préalablement à chaque réunion du Conseil d'administration, de faire bénéficier régulièrement les administrateurs de la Société d'une information actualisée sur la marche des activités de la Société, en règle générale sur une base trimestrielle.

En outre, l'information diffusée aux actionnaires de la Société dans les délais et selon les formes légalement requises est préalablement revue par le Conseil d'administration dès lors qu'elle concerne des matières qui relèvent de sa compétence.

Direction générale au 31 décembre 2020

Au 31 décembre 2020, la composition de la Direction générale de Total Gabon était la suivante :

- Directeur général : Stéphane Bassene ;
- Directeur général adjoint : Olivier Jocktane ;
- Directeur général délégué : Léon Folquet.

La composition du Conseil d'administration de Total Gabon

était la suivante (au 31 décembre 2020) :



Monsieur Nicolas TERRAZ

51 ans⁽¹⁾.

Président du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 29 août 2019 et directeur Afrique au sein de la direction générale de l'Exploration & Production du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du groupe Total : gérant de Brass Holdings S.A.R.L., président de East African Crude Oil Pipeline (EACOP) Ltd., Total East Africa Pipeline Holding UK Ltd, Nigeria LNG Ltd., Total E&P Angola, Total E&P Congo, Total E&P Côte d'Ivoire, Directeur général de Total E&P Nigeria Deepwater Limited, Total E&P Nigeria Ltd., Total Exploration Production Nigeria, Total Exploration Nigeria Limited, Total Petroleum Nigeria Ltd., Total Upstream Nigeria Ltd.

→ Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020 (AGO 05/2021).



La République gabonaise représentée par Monsieur Michel ANTSELEVE

55 ans⁽¹⁾.

Il représente la République gabonaise au sein du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 29 novembre 2017. Il est par ailleurs Directeur général de l'industrie et de la compétitivité, Enseignant Chercheur à l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (Gabon) et administrateur du groupe Eramet.

→ La République gabonaise détient 1 125 010 actions Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021 (AGO 05/2022).



Monsieur Stéphane BASSENE

43 ans⁽¹⁾.

Administrateur et Directeur général de Total Gabon depuis le 29 août 2019.

→ Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021 (AGO 05/2022).



Monsieur Étienne MBOUMBA

63 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 29 novembre 2017. Il est par ailleurs conseiller économique et financier du Ministre du Pétrole et des Hydrocarbures.

→ Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020 (AGO 05/2021).


Monsieur Emmanuel CHAPON

44 ans ⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 4 avril 2017 et délégué Gabon au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total.

→ Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021 (AGO 05/2022).


Monsieur Aristide OBIANG MEBALE

52 ans ⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 29 août 2019. Il exerce également les fonctions de directeur Business et Développement de Total Gabon.

→ Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020 (AGO 05/2021).


Monsieur Olivier JOCKTANE

59 ans ⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 29 novembre 2017. Il exerce également les fonctions de Directeur général adjoint de Total Gabon.

→ Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021 (AGO 05/2022).


Monsieur Dimitri LOBADOWSKY

43 ans ⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 4 avril 2019 et responsable de la direction des opérations filiales Exploration & Production à la direction Financière du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du groupe Total: administrateur de Total E&P Russie, Total E&P Congo, Total E&P Canada, Total Capital Canada Ltd, Total Upstream UK Limited, Total E&P UK Limited, Total E&P Norvège, Total E&P Nederland BV, Total Holdings Nederland ; gérant de Total Finance International BV ; président et Directeur général de Total Gestion Filiales ; président de Total Holdings Europe.

→ Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020 (AGO 05/2021).


Monsieur Yann DUCHESNE

64 ans ⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 4 avril 2019. Il est également administrateur et président du Comité d'audit du groupe Laurent Perrier, administrateur de Keys Asset Management et président du groupe MédiS.

→ Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020 (AGO 05/2021).

(1) : information au 31 décembre 2020.

Informations se rapportant aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions – Clauses des conventions prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions de la Société portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote portées à la connaissance de la Société. Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il n'a pas été porté à la connaissance de la Société de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition des actions de la Société portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote de la Société.

Détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux. L'article 32 des statuts prévoit qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans. Sous cette réserve, il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

Mécanismes de contrôle prévus dans un système d'actionariat du personnel. Il n'existe aucun système d'actionariat du personnel.

Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote. Aucun accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote n'a été porté à la connaissance de la Société.

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration de la Société ainsi qu'à la modification des statuts. Les règles de nomination et de remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi que celles relatives à la modification des statuts sont conformes aux dispositions de l'Acte uniforme OHADA sur les sociétés commerciales.

Les pouvoirs du Conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions. Aucune délégation de compétence ou autorisation conférée par l'Assemblée générale, en vigueur, ne donne de pouvoirs spécifiques au Conseil d'administration en période d'offre publique sur les titres de la Société.

Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts. Il n'existe pas d'accord conclu par la Société modifié ou prenant fin en cas de changement de contrôle de la Société.

Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique. Il n'existe pas d'accord de cette nature.

Procédures de contrôle interne mises en place par la Société au titre de l'exercice 2020

Du fait de sa situation de filiale indirecte de Total S.E., la Société applique le référentiel de contrôle interne retenu pour l'ensemble du groupe Total.

Ce référentiel, qui est celui du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), assigne au contrôle interne de la Société le soin de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations de la Société ;
- la fiabilité des informations financières publiées par la Société ;
- la conformité des opérations de la Société aux lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de ce référentiel, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société ainsi que les risques d'erreur et de fraude, en particulier dans les domaines comptable et financier. Pour ce faire, le système de contrôle interne de la Société correspond aux règles du groupe Total. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

La mise en œuvre, au sein de la Société, du système de contrôle interne du groupe Total relève de la compétence du Conseil d'administration et de la Direction générale de la Société.

Pour ce faire, la Société adapte les règles et procédures du groupe Total à sa taille et à son contexte, dans le respect des deux principes suivants :

- la mise en œuvre porte sur toutes les règles de contrôle interne définies par le groupe Total et qui sont d'application générale à l'ensemble du groupe Total, ou qui sont d'application générale à l'ensemble du secteur Amont du groupe Total (Exploration & Production) auquel la Société est opérationnellement rattachée ;
- cette mise en œuvre consiste à décliner ces règles d'application générale en procédures détaillées qui sont adaptées à la taille et au contexte local des opérations de la Société.

Enfin, l'exercice de ce contrôle devant pouvoir être assuré par toute personne au sein de la Société, les moyens sont mis en place pour garantir une large diffusion et connaissance de ces règles, principes d'action et procédures, notamment via le référentiel et le système de management de Total Gabon.

Sur le plan fonctionnel, le système de contrôle interne de la Société, en conformité avec les règles du groupe Total en matière d'investissement, de financement, de comptabilité et de contrôle de gestion, s'appuie principalement sur un plan stratégique revu annuellement, un budget annuel et un plan de financement, un rapport financier mensuel analysant les écarts avec le budget annuel, la production des comptes sociaux annuels et semestriels de la Société et les procédures internes de contributions trimestrielles, semestrielles et annuelles aux comptes consolidés du groupe Total.

Sur le plan opérationnel, les activités quotidiennes de contrôle de la Société sont organisées autour des principaux cycles opérationnels (exploration et réserves, investissements, achats, production, inventaires, ventes, paie, trésorerie) et autour des systèmes d'information. S'agissant des risques industriels inhérents à ses activités, la Société s'efforce également de minimiser ces risques par la mise en place d'organisations adéquates qui lui sont propres, en particulier la réalisation d'inspections, ainsi que par la sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, et de façon plus générale, il est régulièrement procédé à l'évaluation de ces risques externes et internes auxquels est soumise la Société. Pour évaluer la qualité de ce système de contrôle interne, la Société s'appuie sur sa division Gouvernance, en liaison avec la direction de l'Audit interne du groupe Total dont la division Gouvernance est le correspondant direct au sein de la Société.

Dans ce cadre, la division Gouvernance a notamment pour mission permanente d'examiner l'efficacité et la cohérence du dispositif de contrôle interne de la Société, de formuler des recommandations visant à en améliorer l'organisation et le fonctionnement, ainsi que de veiller au respect de l'application des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société, d'en assurer le suivi et, si nécessaire, d'en proposer les révisions. Un programme annuel des interventions de la division Gouvernance est déterminé en fonction des besoins exprimés par la Direction générale de la Société, en liaison avec les recommandations formulées par la direction de l'Audit interne du groupe Total, et celles formulées par les commissaires aux comptes de la

Société qui procèdent aux vérifications légales dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Depuis 2006, du fait notamment de son appartenance au périmètre de consolidation comptable (par intégration globale) de Total S.E., ont été mises en œuvre les modalités de mise en conformité du contrôle interne de la Société avec les exigences issues de la section 404 de la loi américaine Sarbanes-Oxley.

Enfin, la Société s'engage annuellement sur le respect des règles de contrôle interne et sur la sincérité de son information financière, en particulier à l'occasion de sa contribution aux comptes consolidés annuels du groupe Total, au travers d'une lettre d'affirmation interne (*representation letter*) destinée à la direction Financière du groupe Total.

À ce dispositif de contrôle interne, s'ajoutent les contrôles effectués par les commissaires aux comptes de la Société, en particulier lors de la certification des comptes annuels et semestriels ainsi que lors de la revue des comptes trimestriels de la Société.

En vertu de l'article 25 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article 702 de l'Acte uniforme OHADA, deux commissaires aux comptes titulaires et deux commissaires aux comptes suppléants, nommés par les actionnaires pour une période renouvelable de six exercices, exercent conjointement la mission de contrôle de la Société conformément aux dispositions des articles 710 à 727 de l'Acte uniforme.

Limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur général de la Société

Aucune limitation particulière n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur général de la Société.

Toutefois, le Directeur général ne peut agir que dans la limite de l'objet social de la Société, et sous réserve des pouvoirs que l'Acte uniforme attribue expressément aux Assemblées générales d'actionnaires ou au Conseil d'administration, en particulier en matière d'augmentation et de réduction du capital social, d'arrêté et d'approbation des comptes annuels et d'affectation du résultat. À ces limites légales, s'ajoute le mécanisme, repris à l'article 24 des statuts de la Société, d'autorisation préalable par le Conseil d'administration et de ratification par l'Assemblée générale des actionnaires, des conventions (autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales) conclues par la Société avec l'un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la Société ou avec une autre entreprise ou personne morale si l'un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la Société sont propriétaires de l'entreprise ou y exercent des fonctions de gestion, d'administration ou de direction (conventions réglementées).

Le comité directeur de Total Gabon

La Direction générale

Stéphane BASSENE¹

Directeur Général

Léon FOLQUET²

Directeur Général Délégué

Olivier JOCKTANE³

Directeur Général Adjoint



01



04



07



02



03



05



06



08

Fabrice BROUARD⁴
 Directeur des Ressources
 Humaines

Sébastien CANO⁵
 Directeur Financier

Aristide OBIANG MEBALE⁶
 Directeur Business et
 Développement

Vincent KIEHL⁷
 Directeur Technique

Arthur de SENNEVILLE⁸
 Chef de Division Géosciences



Éléments financiers

- 46** — Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels
- 52** — Rapport de gestion du Conseil d'administration
- 54** — États financiers
- 59** — Annexe aux états financiers

Rapport d'audit contractuel des commissaires aux comptes

sur les états financiers annuels

Aux Actionnaires de la société Total Gabon,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, sur le contrôle des états financiers annuels de la société Total Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 24 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Total Gabon, comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes. Ces états financiers annuels présentent un total bilan de 3 821 M\$ et une perte nette de l'exercice de 87,5 M\$.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société Total Gabon conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clé de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours.

Les points ainsi portés s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Dépréciation des actifs nets non courants des activités d'exploration et de production

Risque identifié

Comme présenté dans la note 6 de l'annexe aux états financiers au 31 décembre 2020, les actifs non courants sont composés des immobilisations incorporelles (9 M\$), des immobilisations corporelles (2 351 M\$) et des sommes placées sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites (308 M\$).

La Société réalise des tests de dépréciation sur ces actifs dès qu'un indice de perte de valeur est identifié. Comme décrit dans la note « Principaux jugements et estimations comptables » et la note 17 « Dépréciation d'actifs » de l'annexe aux états financiers, en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, la Société a revu les scénarios de prix retenus pour ses tests de dépréciation.

Les dépréciations d'actifs au titre de 2020 se sont élevées à 144 M\$ en résultat opérationnel.

La méthode de test est décrite dans la note 17 de l'annexe aux états financiers. La Société détermine la valeur recouvrable des actifs non courants des activités d'exploration et de production sur la base des unités génératrices de trésorerie (UGT) qui regroupent tous les champs ou groupement de champs d'hydrocarbures intégrant des actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation des hydrocarbures. La valeur recouvrable a été évaluée pour chaque UGT, en tenant compte de l'environnement économique des activités et des conditions d'exploitation prévues par la Direction générale de la Société. Les principales hypothèses prises en compte par la Société dans l'évaluation de la valeur recouvrable comprennent le prix futur des hydrocarbures, les futurs coûts opérationnels, les réserves d'hydrocarbures et le taux d'actualisation après impôt.

Nous avons considéré l'évaluation des actifs non courants des activités d'exploration et de production comme un point clé de l'audit dans la mesure où l'appréciation par la direction des hypothèses présentées ci-dessus comporte une part de jugement élevée. En particulier, l'appréciation de la direction doit prendre en considération aussi bien les éléments qui corroborent les hypothèses de la Société que les éléments qui pourraient les contredire, tels que des informations sectorielles publiques.

Notre réponse

Nous avons pris connaissance, évalué la conception et testé l'efficacité opérationnelle de certains contrôles mis en place par Total Gabon pour répondre au risque d'anomalie significative relatif à l'évaluation de la dépréciation des actifs non courants des activités d'exploration et de production. Nos travaux ont inclus le test de certains contrôles portant sur la détermination des principales hypothèses retenues par la direction sous-tendant la valeur recouvrable de ces actifs, telles que les estimations des prix futurs des hydrocarbures, des futurs coûts opérationnels, des réserves d'hydrocarbures, et du taux d'actualisation après impôt.

Nos travaux sur les tests de dépréciation ont consisté principalement à :

- analyser l'existence d'indicateurs de perte de valeur sur ces actifs, tels qu'une baisse significative de la production, la promulgation d'une nouvelle loi fiscale, l'impact de nouvelles hypothèses de prix ;
- comparer les hypothèses principales à celles incluses dans les analyses et dans les budgets et prévisions approuvés par la Direction générale et le Conseil d'administration ;
- confronter les scénarii de prix des hydrocarbures retenus par la Société, à des informations sectorielles publiques (Agence internationale de l'énergie, *brokers* et consultants) ;
- recalculer le taux d'actualisation après impôt utilisé par la direction avec des experts en évaluation intégrés dans notre équipe d'audit, et le confronter aux taux retenus par les principaux analystes financiers du marché ;
- rapprocher les profils de production retenus avec les réserves prouvées et probables d'hydrocarbures établies dans le cadre des processus internes de la Société ;
- étudier les hypothèses de coûts opérationnels futurs en calculant des ratios coûts/production et en les comparant d'année en année ou à d'autres actifs similaires ;
- apprécier la cohérence du taux d'impôt retenu par la direction par rapport au régime fiscal applicable et aux contrats pétroliers en vigueur ;
- analyser les informations fournies dans la note 17 « Dépréciation d'actifs » de l'annexe aux états financiers. Analyser plus particulièrement, les impacts des variations de scénarii de prix des hydrocarbures sur les analyses de sensibilité de la Société relatives au résultat opérationnel et au résultat net, et les comparer à l'information présentée dans cette note.

- Incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures sur l'amortissement des actifs pétroliers en production

Risque identifié

Comme présenté dans la note « Principaux jugements et estimations comptables » de l'annexe aux états financiers, l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures est importante pour la mise en œuvre de la méthode dite des « *successful efforts* » appliquée pour la comptabilisation des activités pétrolières de la Société. Les notes 6.1 et 6.2 de l'annexe aux états financiers indiquent que selon cette méthode, les actifs pétroliers sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée soit sur les réserves prouvées d'hydrocarbures, soit sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures. Ces réserves sont estimées par les ingénieurs pétroliers de la Société au regard des pratiques sectorielles et des règles SEC (Securities and Exchange Commission).

Comme décrit dans la note 6.2 « Immobilisations corporelles » de l'annexe aux états financiers, dans les cas où, du fait de l'effet prix sur l'estimation des réserves d'hydrocarbures, la méthode d'amortissement à l'unité de production ne reflète pas de manière satisfaisante la durée de vie utile de l'actif, une méthode alternative d'amortissement est appliquée en se basant sur les réserves évaluées avec la moyenne annuelle des prix de l'année précédente. C'est le cas pour l'exercice 2020 où la méthode d'amortissement à l'unité de production est appliquée à l'ensemble des actifs sur 2020 en se basant sur les réserves prouvées d'hydrocarbures ou les réserves prouvées développées d'hydrocarbures évaluées avec la moyenne annuelle des prix de 2019.

Les principales hypothèses utilisées par la Société pour estimer les réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures pour calculer l'amortissement des actifs pétroliers en production pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 comprennent les données de géoscience et d'ingénierie utilisées pour la détermination des quantités des gisements, les modalités contractuelles qui déterminent la part des réserves revenant à la Société et le prix des commodités.

Nous avons considéré l'incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures sur l'amortissement des actifs pétroliers en production comme un point clé de l'audit dans la mesure où l'appréciation par la direction des hypothèses utilisées par la Société comporte une part de jugement élevée en raison de leur nature incertaine.

Notre réponse

Nous avons pris connaissance, évalué la conception et testé l'efficacité opérationnelle de certains contrôles mis en place par la Société pour répondre au risque d'anomalie significative relatif à l'amortissement des actifs pétroliers en production, fonction des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures. Nos travaux ont inclus le test de certains contrôles mis en place par la direction sur la détermination et l'évaluation des réserves, et la prise en compte des modalités contractuelles qui permettent de déterminer la part des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures revenant à la société.

Nos travaux sur l'estimation des réserves par la Société ont consisté principalement à :

- étudier les qualifications et l'objectivité des ingénieurs pétroliers de la Société en charge de l'estimation des réserves ;
- analyser les principales variations des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures par rapport à la clôture de l'exercice précédent ;
- rapprocher les productions réelles de 2020 des productions attendues ;
- analyser les données contractuelles qui permettent de déterminer les réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures jusqu'à la date d'expiration des contrats et, le cas échéant, les raisons conduisant la Société à considérer que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain ;
- évaluer l'analyse réalisée par la Société qui permet de déterminer que l'utilisation d'un prix moyen des douze mois de l'année 2020 pour estimer les réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures pour calculer l'amortissement des actifs pétroliers en production ne reflète pas la durée de vie utile attendue de ces actifs ;
- analyser l'utilisation par la Société de la moyenne annuelle des prix de 2019 en comparant cette moyenne de prix avec la moyenne des prix de la vision à long terme de la Société ;
- étudier la méthodologie utilisée par la Société pour estimer les réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures en lien avec la réglementation de la SEC et la moyenne annuelle des prix de 2019.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'administration du 24 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation des états financiers conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Société.

Fait à Libreville, le 20 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Yves FUMANAL
Expert-comptable agréé
CEMAC EC94

ERNST & YOUNG
Erik Watremez
Expert-comptable agréé
CEMAC EC540

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe A du présent rapport du commissaire aux comptes.

Annexe A portant responsabilités du commissaire aux comptes

relatives à l'audit contractuel des états financiers

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des élé-

ments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;

- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournit une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux

règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne de la Société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une

information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction générale et, le cas échéant, du Conseil d'administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confrontons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

Rapport de gestion du Conseil d'administration

Commentaires sur le compte de résultat

Le résultat net s'établit sur une perte de -87 M\$ en baisse par rapport à 2019 (50 M\$). Il est principalement impacté par la baisse des prix et de la production, par la charge exceptionnelle de dépréciation d'actifs (34 M\$ après impôt) et la charge faisant suite au contrôle fiscal (28 M\$).

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 s'élève à 435 M\$ en baisse de 46 % par rapport à l'exercice 2019, compte tenu de l'évolution des prix et des volumes vendus.

Achats, nets de variation de stocks

Les achats, nets de variations de stocks, comprennent les achats de brut à des tiers dans le cadre de l'activité négoce de la Société, la redevance minière acquittée sur le brut produit ainsi que l'impact comptable de la variation de la position stock (sur/sous-enlèvement). La baisse de 43 % entre 2019 et 2020 résulte principalement de l'impact des prix de ventes sur la redevance minière acquittée.

Autres charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en baisse de 3 %. Le programme de réduction des dépenses mis en œuvre par la Société a permis d'absorber les coûts supplémentaires liés à la Covid-19 (10 M\$).

Charges d'exploration

L'activité d'exploration en 2020 a principalement concerné des travaux résiduels sur les champs offshore.

Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers

Cette rubrique inclut une charge exceptionnelle de dépréciation

d'actifs pour un montant de 144 M\$. Hors dépréciations, les amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers sont en baisse de 11 % en 2020 du fait principalement de la baisse de production des champs opérés et non-opérés.

Autres produits

Cette rubrique porte principalement sur une cession d'actifs immobiliers à Port-Gentil.

Autres charges

Ce poste comprend la Provision pour Investissements Diversifiés et la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PID-PIH).

Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier ressort en une charge de 4 M\$ en 2020 contre un produit de 1 M\$ en 2019. Il est principalement lié au coût financier des contrats de location, malgré la réduction substantielle du coût de l'endettement financier du fait de la fin de la ligne de financement en août 2020.

Autres produits financiers

Ce poste comprend les pertes et profits de change. En 2020, la perte de change s'établit à 7 M\$ contre un gain de change de 1 M\$ en 2019.

Autres charges financières

Ce poste comprend principalement l'accrétion des provisions pour remise en état des sites. Le montant pour l'exercice 2020, en hausse par rapport à l'exercice précédent, reflète la variation des coûts des travaux futurs, ainsi que la variation du taux d'actualisation.

Produit (charge) d'impôt

Le produit d'impôt de 185 M\$ présentée au compte de résultat en 2020 comprend une charge d'impôt courant de 56 M\$ et un produit d'impôt différé de 241 M\$.

Affectation du résultat

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée le 27 mai 2021, la distribution d'un dividende de 4,5 dollars par action, soit 20,3 M\$ pour l'ensemble des actionnaires.

Commentaires sur le tableau de flux de trésorerie

Flux de trésorerie d'exploitation

Malgré un environnement défavorable, la Société a généré un flux de trésorerie d'exploitation de 112 M\$ qui a permis de couvrir les investissements de l'exercice et le paiement du dividende versé en juin.

Flux de trésorerie d'investissement

Les investissements pétroliers s'élèvent à 60 M\$, en baisse de 53 % par rapport à 2019, conformément au plan d'économies annoncé en avril 2020. Ils comprennent principalement des travaux d'intégrité, une campagne d'interventions sur puits du secteur opéré, ainsi que pour le secteur non opéré de Grondin, l'installation d'un gazoduc destiné dans un premier temps à améliorer l'activation *gas-lift* et des travaux pour la conversion en activation par pompes de fonds de six puits initialement en mode *gas-lift*. Les travaux pour la mise en service du gazoduc se sont poursuivis au quatrième trimestre.

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité aux prix du pétrole, aux taux de change du dollar par rapport à l'euro et au

franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques figure aux pages 32 à 34 du présent Rapport financier annuel.

Flux de trésorerie de financement

La Société a procédé à la mise en paiement d'un dividende de 11 \$ par action en juin 2020 et d'un dividende de 44,44 \$ par action en septembre 2020. Le service du dividende correspondant s'est élevé à 249,5 M\$ pour l'ensemble de l'exercice.

Les variations des dettes financières courantes inscrites en 2020 correspondent essentiellement à la variation des positions créditrices des comptes bancaires de la Société.

Trésorerie

La variation de trésorerie de Total Gabon en 2020 est négative de -250 M\$, alors qu'elle était positive de +292 M\$ en 2019.

Compte de résultat

(en k\$)

Exercice		2020	2019	2018
Chiffre d'affaires	note 1	434 933	807 793	904 874
Achats, nets de variation de stocks	note 2	(119 409)	(208 780)	(148 509)
Autres charges d'exploitation	note 2	(171 429)	(177 388)	(227 933)
Charges d'exploration	note 2	(181)	(1 510)	(2 760)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers	note 2	(377 377)	(263 065)	(272 800)
Autres produits	note 3	2 945	882	76 531
Autres charges	note 3	(1 500)	(12 629)	(4 146)
Coût de l'endettement financier	note 4	(3 929)	988	(2 438)
Autres produits financiers	note 4	(7 190)	1 104	3 009
Autres charges financières	note 4	(29 288)	(26 655)	(34 590)
Produit / (Charge) d'impôt	note 5	184 959	(70 362)	(33 043)
Résultat net		(87 465)	50 378	258 195
Nombre d'actions		4 500 000	4 500 000	4 500 000
Résultat net par action (en \$) ⁽¹⁾		(19,43)	11,20	57,38

(1) Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice (la Société ne détient pas d'action). Le résultat net dilué n'est pas présenté car aucun instrument dilutif n'est à reporter par la Société.

Résultat global

(en k\$)

Exercice	2020	2019	2018
Résultat net	(87 465)	50 378	258 195
Autres éléments du résultat global			
(Pertes) et gains actuariels	-	(424)	(570)
Effet d'impôts	-	324	436
Résultat global	(87 465)	50 278	258 061

Bilan

(en k\$)

Au 31 décembre		2020	2019	2018
ACTIF				
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	note 6	9 261	12 006	13 218
Immobilisations corporelles	note 6	2 350 937	2 952 174	3 014 750
Autres actifs non courants	note 6	308 330	339 409	332 203
Total actifs non courants		2 668 528	3 303 589	3 360 171
Actifs courants				
Stocks	note 7	42 408	56 469	82 161
Clients et comptes rattachés	note 8	204 155	190 416	265 741
Autres créances	note 8	64 212	120 607	131 276
Trésorerie et équivalents de trésorerie	note 9	450 052	699 650	408 114
Actifs destinés à être cédés	note 6	392 052	-	-
Total actifs courants		1 152 879	1 067 142	887 292
Total actif		3 821 407	4 370 731	4 247 463
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital		76 500	76 500	76 500
Primes et réserves consolidées		1 702 149	2 036 810	2 033 489
Total des capitaux propres	note 10	1 778 649	2 113 310	2 109 989
Passifs non courants				
Impôts différés	note 5	930 846	1 250 033	1 236 737
Engagements envers le personnel	note 11	11 595	10 623	9 665
Provisions et autres passifs non courants	note 12	727 927	717 046	676 895
Dettes financières non courantes	note 9	1 821	9 749	-
Total passifs non courants		1 672 189	1 987 451	1 923 297
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	note 8	93 462	96 329	113 767
Autres créditeurs et dettes diverses	note 8	106 116	116 202	85 991
Dettes financières courantes	note 9	21 225	57 439	14 419
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés		149 766	-	-
Total des passifs courants		370 569	269 970	214 177
Total passif		3 821 407	4 370 731	4 247 463

Tableau de flux de trésorerie

(en k\$)

Au 31 décembre	2020	2019	2018
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION			
Résultat net	(87 465)	50 378	258 196
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	377 377	263 065	275 560
Provisions et impôts différés	(209 500)	40 770	(23 971)
(Plus)/Moins-values sur cessions d'actifs	(2 945)	(882)	(76 531)
Diminution/(Augmentation) du besoin en fonds de roulement	34 685	126 833	(34 856)
Flux de trésorerie d'exploitation	112 152	480 164	398 398
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT			
Investissements corporels et incorporels	(60 272)	(127 640)	(158 536)
Augmentation des prêts non courants	(9 216)	(13 645)	(18 952)
Investissements	(69 488)	(141 285)	(177 488)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	2 945	-	53 608
Remboursement de prêts non courants	5 406	6 438	16 104
Désinvestissements	8 351	6 438	69 712
Flux de trésorerie d'investissement	(61 137)	(134 847)	(107 776)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT			
Dividendes payés	(249 480)	(49 500)	(24 750)
Émission nette d'emprunts non courants	-	-	-
Variation des dettes financières courantes	(52 134)	(4 281)	5 092
Flux de trésorerie de financement	(301 614)	(53 781)	(19 658)
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie	(249 599)	291 536	270 964
Trésorerie en début de période	699 651	408 115	137 150
Trésorerie à fin de période	450 052	699 651	408 114

Variation des capitaux propres

(en k\$)

	Capital	Primes & réserves	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2018	76 500	1 800 177	1 876 677
Résultat de l'exercice	-	258 196	258 196
Autres éléments du résultat global	-	(134)	(134)
Résultat global	-	258 062	258 062
Distribution des dividendes	-	(24 750)	(24 750)
Capitaux propres au 31/12/2018	76 500	2 033 489	2 109 989
Résultat de l'exercice	-	50 378	50 378
Autres éléments du résultat global	-	(100)	(100)
Résultat global	-	50 278	50 278
Distribution des dividendes	-	(49 500)	(49 500)
Autres éléments	-	2 543	2 543
Capitaux propres au 31/12/2019	76 500	2 036 810	2 113 310
Résultat de l'exercice	-	(87 465)	(87 465)
Autres éléments du résultat global	-	-	-
Résultat global	-	(87 465)	(87 465)
Distribution des dividendes	-	(249 480)	(249 480)
Autres éléments	-	2 284	2 284
Capitaux propres au 31/12/2020	76 500	1 702 149	1 778 649

Annexe aux états financiers

Total Gabon est une société anonyme de droit gabonais qui a été constituée en 1949. La Société a pour activités la recherche et la production d'hydrocarbures.

La Société est constituée d'un seul secteur opérationnel au sens de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». Sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain (dollar).

Les comptes annuels de Total Gabon au 31 décembre 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 24 mars 2021. Ils sont soumis pour approbation à l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2021.

Les états financiers sont présentés en dollars. Les montants sont arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

-
- 60** — Base de préparation des états financiers
 - 60** — Principaux jugements et estimations comptables
 - 61** — Jugements en cas de transactions non couvertes par des normes ou interprétations
 - 61** — Évènements significatifs
 - 62** — Règles et méthodes comptables
 - 62** — [Note 1. Chiffre d'affaires](#)
 - 63** — [Note 2. Charges d'exploitation et amortissements](#)
 - 64** — [Note 3. Autres produits et autres charges](#)
 - 64** — [Note 4. Coût de l'endettement, autres produits financiers et autres charges financières](#)
 - 65** — [Note 5. Impôts](#)
 - 66** — [Note 6. Actifs non courants](#)
 - 70** — [Note 7. Stocks et en-cours](#)
 - 70** — [Note 8. Créances et dettes](#)
 - 74** — [Note 9. Disponibilités et endettement](#)
 - 74** — [Note 10. Capitaux propres](#)
 - 75** — [Note 11. Charges et avantages au personnel](#)
 - 77** — [Note 12. Passifs non courants](#)
 - 78** — [Note 13. Éléments relatifs au tableau de flux de trésorerie](#)
 - 79** — [Note 14. Parties liées](#)
 - 79** — [Note 15. Rémunération des organes d'administration et de direction](#)
 - 80** — [Note 16. Engagements hors bilan et passifs éventuels](#)
 - 83** — [Note 17. Dépréciation d'actifs](#)
 - 85** — [Note 18. Risques](#)
 - 86** — [Note 19. Commissaires aux comptes](#)

Base de préparation des états financiers

Ces états financiers incluent la Société ainsi que les quote-parts d'actifs et passifs relatifs aux *Joint Operations Arrangements* pétroliers contractuels dans lesquels la Société est impliquée. Au 31 décembre 2020, la liste des entreprises associées significatives est présentée dans le tableau suivant :

Nom et lieu des entreprises associées	Nature des opérations	Participations
Anguille	Exploitation	100,000 %
Torpille	Exploitation	100,000 %
Baudroie	Exploitation	100,000 %
Hyllia ⁽¹⁾	Exploitation	37,500 %
Grondin ⁽¹⁾	Exploitation	65,275 %

(1) La totalité des intérêts détenus par Total Gabon dans ces entreprises associées fait l'objet du projet de cession annoncé le 30 juillet 2020.

En application de la Directive 2007/14/CE de la Commission européenne, et du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les comptes de la Société ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2020.

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2020 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers au 31 décembre 2019. Aucune évolution normative n'a dû être appliquée par anticipation par la Société.

Principaux jugements et estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes IFRS pour la clôture au 31 décembre 2020 requiert de la part de la Direction générale le recours à des estimations, hypothèses et jugements,

qui affectent l'information présentée dans les états financiers et leurs notes annexes.

Ces estimations, hypothèses et jugements sont basés sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables à la date de préparation des états financiers. Ils sont régulièrement revus par la Direction générale et peuvent donc être sensiblement révisés en cas de changement des circonstances ou à la suite de nouvelles informations.

Des estimations, hypothèses et jugements différents pourraient avoir des impacts significatifs sur l'information présentée. Les réalisations définitives pourraient également être différentes des montants inclus dans les données financières et leurs notes annexes.

Les principales estimations, hypothèses et jugements mis en œuvre dans le cadre de la préparation des états financiers et de leurs notes annexes sont détaillés ci-après. Ils doivent être revus en parallèle des notes annexes associées auxquelles il est fait référence dans chacun des paragraphes.

Les comptes de Total Gabon sont impactés par les crises sanitaire et pétrolière. La Société a tenu compte de l'impact de cet environnement, en particulier sur l'amortissement et la dépréciation de ses actifs pétroliers (voir note 17 « Dépréciation d'actifs » et note 6.2 « Immobilisations corporelles »).

Estimation des réserves d'hydrocarbures

L'estimation des réserves d'hydrocarbures est importante pour la mise en œuvre de la méthode dite des *successful efforts* utilisée par la Société pour la comptabilisation de ses activités pétrolières.

Les réserves d'hydrocarbures de la Société sont estimées par les ingénieurs pétroliers de la Société conformément aux pratiques sectorielles et aux règles SEC (*U.S. Securities and Exchange Commission*).

Les réserves prouvées sont celles qui, par l'analyse de données de géosciences et d'ingénierie, peuvent être, avec une certitude raisonnable, estimées (à compter d'une certaine date, à partir de gisements connus et selon les conditions économiques, méthodes d'exploitation et réglementations gouvernementales existantes) récupérables avant la date d'expiration des contrats accordant le droit d'exploitation à moins que des éléments n'attestent que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain, et ce, quelle que soit la méthode, déterministe ou probabiliste, utilisée pour cette estimation.

Les réserves d'hydrocarbures prouvées sont établies sur la base d'un prix moyen annuel de référence calculé à partir de la moyenne arithmétique du prix des premiers jours de chaque mois de l'année, à l'exception des cas où les prix sont définis contractuellement, sans actualisation. La Société réévalue ses réserves d'hydrocarbures au moins une fois par an pour l'ensemble de ses droits miniers.

La méthode comptable des *successful efforts* ainsi que les droits miniers et immobilisations corporelles de la Société sont présentés en note 6 « Actifs non courants ».

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre de la détermination de la valeur recouvrable des actifs pour les tests de dépréciation (IAS 36), les estimations, hypothèses et jugements concernent principalement les scénarios de prix des hydrocarbures, les coûts opératoires, les volumes de production et les réserves prouvées de pétrole et de gaz. Les estimations et hypothèses, utilisées par la Direction générale, sont déterminées en lien avec le groupe Total. Elles prennent en compte les conditions économiques et des analyses d'experts externes à la Société. Le taux d'actualisation est revu chaque année.

En 2020, la Société a revu les scénarios de prix retenus pour ses tests de dépréciation. Ces nouvelles hypothèses ont conduit à comptabiliser une dépréciation d'actifs sur la période. Cette dépréciation, les hypothèses retenues et la méthode appliquée sont présentées dans la note 17 « Dépréciation d'actifs ».

Les provisions pour restitution des sites

Les dépenses futures au titre des restitutions des sites, résultant d'une obligation légale ou implicite, sont provisionnées d'après une estimation raisonnable au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

Cette estimation est fondée sur les informations disponibles en termes de coûts et de programme de travaux. Elle est régulièrement revue pour notamment tenir compte des changements intervenant dans les lois et règlements, les estimations de réserves et de productions, l'analyse des conditions du site et les technologies.

Le taux d'actualisation est revu chaque année.

Les provisions pour restitution des sites et les méthodes appliquées pour leur comptabilisation sont présentées en note 12 « Passifs non courants ».

Impôt sur le résultat

Un passif d'impôt différé est comptabilisé dès lors qu'un paiement futur, en application d'une réglementation fiscale, est considéré comme probable et qu'il peut être raisonnablement estimé. L'exercice du jugement est nécessaire pour évaluer les conséquences d'événements nouveaux sur le montant de ce passif.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans les comptes dans la mesure où leur recouvrement est considéré comme probable. Le montant de ces actifs est déterminé après prise en compte des impôts différés passifs d'échéance comparable relevant des mêmes régimes fiscaux. Il prend en compte des profits taxables existants et des profits taxables futurs dont l'estimation est par nature incertaine et susceptible d'être modifiée dans la durée. L'exercice du jugement est donc requis pour évaluer les conséquences d'événements nouveaux sur la valeur de ces actifs et notamment les changements intervenant dans les estimations de ces profits futurs taxables et des délais nécessaires à leur utilisation.

En outre, ces positions fiscales peuvent dépendre des interprétations des législations fiscales et règlements. Ces interprétations

peuvent avoir un caractère incertain. Selon les circonstances, elles ne sont définitives qu'après des négociations ou la résolution de litiges avec les autorités concernées qui peuvent durer plusieurs années.

L'impôt sur le résultat et les méthodes appliquées pour sa comptabilisation sont détaillés dans la note 5 « Impôts ».

Jugements en cas de transactions non couvertes par des normes ou interprétations

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction générale de la Société exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de fournir une information conforme aux principes généraux des IFRS : image fidèle, pertinence et importance relative.

Événements significatifs de l'exercice

Cession d'actifs

Le 30 juillet 2020, Total Gabon a annoncé un projet de cession de ses participations dans sept champs matures en mer, ainsi que ses intérêts et le rôle d'opérateur dans le Terminal pétrolier du Cap Lopez. La finalisation de la transaction est attendue au cours du deuxième trimestre 2021. Le prix de la transaction en cours de négociation ne remet pas en cause la valorisation des actifs retenue au 31 décembre 2020 dans les comptes de la Société.

En application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs concernés ont cessé d'être amortis à partir du 1^{er} août 2020. Au 31 décembre 2020, les actifs et passifs ont été respectivement classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés » pour 392 millions de dollars et dans la rubrique « Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés » du bilan pour 150 millions de dollars. Les actifs concernés comprennent principalement des immobilisations corporelles.

Règles et méthodes comptables

Méthode de conversion

La monnaie de présentation des états financiers de la Société ainsi que sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

Les transactions réalisées en devises autres que la monnaie

fonctionnelle de Total Gabon sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de clôture et l'écart de change qui en résulte est enregistré en résultat.

Principes comptables applicables et significatifs dans le futur

Il n'a pas été identifié de normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et l'IFRS IC (*International Financial Reporting Standards Interpretations Committee*) non encore en vigueur au 31 décembre 2020 qui seraient applicables à la Société.

Note 1. Chiffre d'affaires

Vente d'hydrocarbures

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur du contrôle des biens et que le montant peut être raisonnablement estimé. Ainsi, les ventes de pétrole brut et de gaz naturel sont enregistrées lors du transfert de propriété selon les termes du contrat.

Le produit de la vente de la production des champs dans lesquels la Société détient une participation avec d'autres producteurs

est comptabilisé en chiffre d'affaires sur la base des volumes réels vendus dans la période. Toute différence entre les volumes vendus et les volumes correspondants aux droits de la Société est comptabilisée dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » au bilan et dans la rubrique « Achats, nets de variation de stocks » au compte de résultat.

Vente de prestations de services

Le revenu lié aux prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus.

Le produit des ventes lié aux activités de transport, stockage, traitement et chargement au Terminal du Cap Lopez est ainsi reconnu lors de la réalisation du service sur la base des quantités mesurées en application des clauses de chaque contrat.

Exercice (en k\$)	2020		2019		2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Ventes de brut (Mb) ⁽¹⁾	10,2	389 979	11,9	772 595	12,1	868 214
Ventes de gaz (Mm ³)	31,2	4 090	37,2	5 094	7,1	7 427
Travaux, services vendus		40 864		30 104		29 233
Chiffre d'affaires		434 933		807 793		904 874

(1) Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Europe	338 604	724 049	747 139
Afrique	96 329	83 744	157 735
Total	434 933	807 793	904 874

Note 2. Charges d'exploitation et amortissements

Charges d'exploitation

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Achats, nets de variation de stocks ^{(1) (2)}	(119 409)	(208 780)	(148 508)
Autres charges d'exploitation ⁽³⁾	(171 429)	(177 388)	(227 933)
<i>dont (dotations) reprises de provisions</i>	2 949	(817)	5 835
Charges d'exploration	(181)	(1 510)	(2 760)
Charges d'exploitation	(291 019)	(387 678)	(379 201)

(1) Inclut les redevances (taxes à la production).

(2) La Société valorise les sous et sur enlèvements à la valeur de marché.

(3) Constituées principalement des frais de production et de fonctionnement.

Charges d'exploration

La Société applique la norme IFRS 6 « Prospection et évaluation de ressources minérales » : la comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*, décrite en note 6 de ce document :

- les dépenses de géologie et géophysique, incluant les campagnes sismiques d'exploration, sont comptabilisées directement en charges d'exploration de la période ;

- le coût des forages secs et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charges d'exploration.

Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers

Les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers se ventilent comme suit :

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Dotations nettes d'amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(376 396)	(261 922)	(271 594)
Dotations nettes d'amortissements et dépréciations des droits miniers	(981)	(1 143)	(1 206)
Total	(377 377)	(263 065)	(272 800)

Les dotations aux amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et droits miniers comprennent pour l'exercice 2020 un montant de :

- 143 424 k\$ au titre des dépréciations des immobilisations corporelles ;
- 576 k\$ au titre des dépréciation des droits miniers.

Note 3. Autres produits et autres charges

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Plus-values sur cessions d'actifs	2 945	882	76 531
Autres produits	2 945	882	76 531
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (hors droits miniers)	-	-	-
Autres	(1 500)	(12 629)	(4 146)
Autres charges	(1 500)	(12 629)	(4 146)

La rubrique « Autres charges » est constituée principalement de charges de développement durable (Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et Provisions pour Investissements dans

les Hydrocarbures (PIH)) encourues par la Société au titre de ses obligations contractuelles.

Note 4. Coût de l'endettement, autres produits financiers et autres charges financières

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Coût financier IFRS16	1 940	(3 151)	-
Autre coût de l'endettement financier	(5 869)	4 139	(2 438)
Total coût de l'endettement financier	(3 929)	988	(2 438)

Le coût de l'endettement financier est principalement composé du coût (Libor plus une marge fixe) de la ligne de financement à long terme (voir note 9 « Disponibilités et endettement »).

Autres produits financiers et autres charges financières

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
(Perte)/Profit de change	(7 190)	1 104	3 009
Autres produits financiers	(7 190)	1 104	3 009
Effet de l'actualisation des provisions pour restitution des sites	(29 288)	(26 655)	(34 590)
Autres charges financières	(29 288)	(26 655)	(34 590)

Les pertes et profits de change proviennent principalement des flux en euros et francs CFA comptabilisés par la Société. Le mécanisme

de l'actualisation des provisions pour restitution des sites est détaillé en note 12 « Passifs non courants ».

Note 5. Impôts

La charge ou le produit d'impôt présenté au compte de résultat comprend la charge ou le produit d'impôt courant, et la charge ou le produit d'impôt différé.

La charge d'impôt courant est le montant estimé de l'impôt dû au titre du résultat imposable de la période. Elle se décompose comme suit :

- la charge d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la convention d'établissement. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 76,5 % ;
- la charge d'impôt relatif aux champs opérés en partage de production (*tax oil*). La *tax oil* correspond à la part de la production revenant à l'État, prélevée sur le *profit oil* (production disponible nette de l'intégralité des coûts récupérables). Le taux

déterminant la part du *profit oil* revenant à l'État est fixé contractuellement par chaque contrat d'exploitation en partage de production et varie en fonction des quantités produites ;

- la charge de dotation aux Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et aux Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH).

Les impôts différés sont valorisés et comptabilisés conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». Ils sont fondés sur les différences temporelles existantes entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs enregistrés au bilan.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode du report variable, en fonction des taux d'imposition définis contractuellement dans les différents contrats pétroliers de la Société.

La charge d'impôt 2020 comprend un montant de 22 700 k\$ relatif au contrôle fiscal qui s'est soldé durant l'exercice, ainsi qu'un montant de 5 183 k\$ en application d'IFRIC 23.

La charge ou le produit d'impôt sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Impôts courants	(55 562)	(56 742)	(92 339)
Impôts différés	240 521	(13 620)	59 296
Produit/(Charge) d'impôt	184 959	(70 362)	(33 043)

L'analyse du passif net d'impôt différé par source s'établit comme suit :

Au 31 décembre (en k\$)	2020	2019	2018
Déficit et crédit d'impôt reportable	21 009	-	-
Pensions, retraites et obligations similaires	9 945	8 159	8 086
Autres provisions non déductibles temporairement	58 140	49 596	44 370
Différentiels d'amortissement	(1 037 024)	(1 238 632)	(1 209 629)
Autres déductions fiscales temporaires	(62 498)	(69 156)	(79 564)
Litige fiscal	(5 183)	-	-
Autres sources relatives aux actifs destinés à être cédés	84 766	-	-
Passif net d'impôt différé	(930 846)	(1 250 033)	(1 236 737)

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et le résultat avant impôt

Au 31 décembre (en k\$)	2020	2019	2018
Résultat net	(87 465)	50 378	258 196
Impôt sur les sociétés	184 959	(70 362)	(33 043)
Résultat avant impôt	(272 424)	120 740	291 239
Taux d'imposition théorique	76,5 %	76,5 %	76,5 %
Charge d'impôt théorique	208 404	(92 366)	(222 798)
Effet fiscal du résultat imposé à un taux différent	28 570	(6 488)	162 882
Déficit et crédit d'impôt reportable	(21 009)	-	-
Différences permanentes	26 134	28 492	26 873
Produit/(Charge) d'impôt dans le compte de résultat	184 959	(70 362)	(33 043)

Les différences permanentes sont principalement dues à l'impact des modalités de fiscalisation propres aux contrats pétroliers de la Société.

Note 6. Actifs non courants

6.1 Immobilisations incorporelles

Droits miniers

Les droits miniers non prouvés font l'objet de tests de dépréciation en fonction des résultats de l'exploration ou dans le cadre des tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie auxquels ils appartiennent.

Les droits miniers non prouvés sont transférés en droits miniers prouvés, à la valeur nette comptable, dès la reconnaissance des réserves prouvées.

Les droits miniers prouvés sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées. La charge d'amortissement correspondante est enregistrée en dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les brevets, marques, et droits au bail.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés.

Les immobilisations incorporelles (hors droits miniers) à durée de vie définie sont amorties linéairement sur des durées comprises entre trois et vingt ans en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés. La charge d'amortissement correspondante est enregistrée en autres charges.

Au 31 décembre 2020 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	59 669	(76 738)	6 838
Droits miniers sur permis non prouvés	10 091	(9 591)	500
Autres immobilisations incorporelles	19 119	(17 196)	1 923
Total immobilisations incorporelles	88 879	(103 525)	9 261

Au 31 décembre 2019 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	83 576	(72 325)	11 251
Droits miniers sur permis non prouvés	10 091	(9 471)	620
Autres immobilisations incorporelles	17 063	(16 928)	135
Total immobilisations incorporelles	110 730	(98 724)	12 006

Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	83 576	(71 182)	12 394
Droits miniers sur permis non prouvés	10 091	(9 471)	620
Autres immobilisations incorporelles	17 063	(16 859)	204
Total immobilisations incorporelles	110 730	(97 512)	13 218

Les variations des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	Immobilisations incorporelles nettes au 1 ^{er} janvier	Augmentations	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
2020	12 006	-	-	(1 557)	(1 189)	9 261
2019	13 218	-	-	(1 143)	(69)	12 006
2018	14 093	511	(112)	(1 206)	(68)	13 218

En 2020, la colonne « Dotations nettes d'amortissements et dépréciations » comprend l'impact de la dépréciation exceptionnelle d'actifs comptabilisée pour un montant de 576 k\$.

En 2020, la colonne « Autres » comprend le reclassement au titre

d'IFRS 5 pour (1 377) k\$ correspondant aux actifs destinés à être cédés.

En 2018, la colonne « Cessions » comprenait l'impact de la cession de la participation résiduelle de Total Gabon dans le champ de Rabi-Kounga.

6.2 Immobilisations corporelles

Dépenses d'exploration

La Société applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des dépenses d'exploration. La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*.

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de tests de dépréciation sur une base individuelle comme suit :

- le coût des forages d'exploration ayant permis de découvrir des réserves prouvées est immobilisé et amorti par la suite selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées développées ;
- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages d'exploration est temporairement immobilisé quand les deux conditions suivantes sont réunies :
 - le puits a mis en évidence un volume suffisant d'hydrocarbures pour justifier, le cas échéant, sa complétion en tant que puits producteur en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués ;
 - la Société enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux d'exploration additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou inscrits dans un programme ferme ainsi que la réalisation d'études de développement.

Le coût des puits d'exploration qui ne remplissent pas ces conditions est comptabilisé en charges d'exploration.

Actifs de production d'hydrocarbures

Les coûts de développement des actifs de production d'hydrocarbures sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant

la période de construction, ainsi que les coûts estimés et actualisés des travaux futurs de restitution des sites.

Le taux d'amortissement des puits de développement et des capacités de production commercialisable est égal au rapport de la production d'hydrocarbures de la période sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production).

Dans les cas où, du fait de l'effet prix sur les réserves, la méthode d'amortissement à l'unité de production ne reflète pas de manière satisfaisante la durée de vie utile de l'actif, une méthode alternative d'amortissement est appliquée en se basant sur les réserves évaluées avec le prix de l'année précédente. C'est le cas pour l'exercice 2020 où la méthode d'amortissement à l'unité de production est appliquée à l'ensemble des actifs sur 2020 en se basant sur les réserves prouvées évaluées avec le prix utilisé en 2019. Cette méthode est conforme à la norme IAS16.

Dans le cadre de projets de développement phasés ou faisant l'objet d'une mise en production progressive des puits, la base amortissable des immobilisations, à l'exclusion des puits de production ou de service, est ajustée pour exclure la partie des coûts de développement attribuables aux réserves non encore développées de ces projets.

Dans le cas de contrats de partage de production, la méthode de l'unité de production s'applique à la quote-part de production et de réserves revenant à la Société telles qu'elles peuvent être estimées en fonction des clauses contractuelles de remboursement des dépenses d'exploration, de développement et de production (*cost oil*) ainsi que de partage des droits à hydrocarbures après déduction du *cost oil (profit oil)*.

Les systèmes de transport et de transformation des hydrocarbures sont amortis sur la base des réserves devant transiter par ces installations (méthode de l'unité de transport ou de traitement) ou de façon linéaire, selon la méthode qui reflète au mieux la durée d'utilisation économique de l'actif.

Autres immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés. Ce coût inclut les frais financiers supportés, lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié, jusqu'à leur mise en service.

Les coûts d'entretien et de réparation sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité :

Principales durées d'amortissement

Mobiliers, matériels de bureau, machines et outillages	3-10 ans
Matériels de transport	3-7 ans
Dépôts et équipements associés	3-10 ans
Installations complexes spécialisées et pipelines	3-10 ans
Constructions	5-12,5 ans

Au 31 décembre 2020 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	24 003	(22 094)	1 909
Installations techniques (y compris transport)	6 188 100	(3 915 609)	2 272 491
Autres immobilisations	124 445	(107 698)	16 747
Immobilisations en cours	59 790	-	59 790
Total immobilisations corporelles	6 396 338	(4 045 401)	2 350 937

Au 31 décembre 2019 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	24 003	(21 992)	2 011
Installations techniques (y compris transport)	7 120 669	(4 352 652)	2 768 017
Autres immobilisations	125 261	(104 032)	21 229
Immobilisations en cours	160 917	-	160 917
Total immobilisations corporelles	7 430 850	(4 478 676)	2 952 174

Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	24 003	(21 991)	2 012
Installations techniques (y compris transport)	6 861 335	(4 088 661)	2 772 774
Autres immobilisations	116 137	(96 103)	20 034
Immobilisations en cours	219 930	-	219 930
Total immobilisations corporelles	7 221 405	(4 206 756)	3 014 750

Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	Immobilisations corporelles nettes au 1 ^{er} janvier	Augmentations	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Autres	Immobilisations corporelles nettes au 31 décembre
2020	2 952 174	60 272	(2 470)	(376 396)	(282 373)	2 350 937
2019	3 014 750	127 640	-	(261 922)	71 706	2 952 174
2018	3 233 434	158 025	(22 486)	(271 594)	(82 629)	3 014 750

En 2020, la colonne « Dotations nettes d'amortissements et dépréciations » comprend l'impact de la dépréciation exceptionnelle d'actifs comptabilisée pour un montant de 143 424 k\$.

En 2020, la colonne « Autres » inclut l'immobilisation d'un stock de sécurité pour un montant net de 5 102 k\$, le reclassement au titre d'IFRS 5 des actifs destinés à être cédés pour un montant de 355 231 k\$ et la variation de l'actif de restitution des sites.

En 2019, la colonne « Autres » comprenait l'impact de la première application de la norme IFRS 16 pour un montant de 34 714 k\$ et

la variation de l'actif de restitution des sites.

En 2018, la colonne « Cessions » comprenait l'impact de la cession de la participation résiduelle de Total Gabon dans le champ de Rabi-Kounga.

En 2018, la colonne « Autres » comprenait principalement les variations de l'actif de restitution des sites.

En application de la norme IFRS 16, les immobilisations corporelles incluent les droits d'usage pour les montants suivants :

Au 31 décembre 2020 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	-	-	-
Installations techniques (y compris transport)	59 154	(48 014)	11 140
Autres immobilisations	5 649	(3 496)	2 153
Total immobilisations corporelles	64 803	(51 510)	13 293

Au 31 décembre 2019 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	-	-	-
Installations techniques (y compris transport)	56 995	(27 750)	29 245
Autres immobilisations	-	-	-
Total immobilisations corporelles	56 995	(27 750)	29 245

6.3 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants regroupent principalement les sommes placées sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites. Dans le tableau de flux de trésorerie,

les versements sont sur la ligne « Augmentation des prêts non courants ». Les tirages figurent sur la ligne « Remboursement des prêts non courants ».

Note 7. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Prix Moyen Pondéré (PMP). La valeur brute des marchandises et autres approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit.

Une provision pour dépréciation des stocks de matériels consommables est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au PMP.

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Stocks de matériels consommables	106 559	117 754	136 674
Dépréciation des stocks de matériels	(64 151)	(61 285)	(54 513)
Montant net	42 408	56 469	82 161

Note 8. Créances et dettes

Clients et fournisseurs

Les risques nés de la signature d'accords pétroliers avec les autorités étatiques et les partenaires pétroliers, ou de l'attribution de contrats de fourniture à long terme qui sont indispensables pour entreprendre des projets, sont évalués par le processus d'approbation des opérations pétrolières. Le caractère long terme des contrats et l'existence de clients de premier rang impliquent un risque de crédit faible.

Les risques liés à des opérations commerciales, autres que celles décrites ci-dessus et dans la pratique placées directement sous le contrôle de la Société, font l'objet de procédures de fixation d'encours de crédit et de revue des encours. Aucune provision significative n'a été comptabilisée durant les exercices 2020, 2019 et 2018.

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2020 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2020 (en k\$)	Montants bruts	Analyse par échéance			
			À 1 an au plus	À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues		
Autres actifs non courants	343 222	2 052	-	2 052	339 118
Prêts et créances - non courants ⁽¹⁾	329 094	-	-	-	329 094
Prêts accordés aux salariés - non courants	14 098	2 052	-	2 052	9 994
Dépôts et cautionnements versés	30	-	-	-	30
Clients et comptes rattachés	204 190	204 190	-	-	-
Clients	204 190	204 190	-	-	-
Autres créances	65 154	65 154	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	8 196	8 196	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	997	997	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	27 536	27 536	-	-	-
Créances sur État (taxes diverses)	21 189	21 189	-	-	-
Associés et partenaires	253	253	-	-	-
Sous-enlèvements	1 483	1 483	-	-	-
Autres débiteurs	5 500	5 500	-	-	-
Total	612 566	271 396	-	2 052	339 118

(1) Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2020 (en k\$)	Montants bruts	Analyse par échéance			
			À 1 an au plus	À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues		
Fournisseurs et comptes rattachés	93 462	93 462	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	93 462	93 462	-	-	-
Autres débiteurs et dettes diverses	104 146	104 146	-	-	-
Dettes sociales	8 861	8 861	-	-	-
Dettes sur État (taxes diverses)	56 528	56 528	-	-	-
Associés et partenaires	10 961	10 961	-	-	-
Sur-enlèvements	18 781	18 781	-	-	-
Autres créditeurs	9 015	9 015	-	-	-
Total	197 608	197 608	-	-	-

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2019 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2019 (en k\$)	Montants bruts	Analyse par échéance			
			À 1 an au plus	À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues		
Autres actifs non courants	342 135	1 851	-	1 851	338 443
Prêts et créances - non courants ⁽¹⁾	325 373	-	-	-	325 373
Prêts accordés aux salariés - non courants	16 734	1 851	-	1 851	13 132
Dépôts et cautionnements versés	28	-	-	-	28
Clients et comptes rattachés	190 451	174 969	-	-	15 482
Clients	190 451	174 969	-	-	15 482
Autres créances	119 805	119 805	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	8 770	8 770	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	3 950	3 950	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	42 617	42 617	-	-	-
Créances sur État (taxes diverses)	24 199	24 199	-	-	-
Associés et partenaires	194	194	-	-	-
Sous-enlèvements	30 407	30 407	-	-	-
Autres débiteurs	9 668	9 668	-	-	-
Total	652 391	296 625	-	1 851	353 915

(1) Fonds de restitution des sites.

DETTE Au 31 décembre 2019 (en k\$)	Montants bruts	Analyse par échéance			
			À 1 an au plus	À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues		
Fournisseurs et comptes rattachés	96 329	96 329	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	96 329	96 329	-	-	-
Autres débiteurs et dettes diverses	116 202	116 202	-	-	-
Dettes sociales	11 687	11 687	-	-	-
Dettes sur État (taxes diverses)	54 011	54 011	-	-	-
Associés et partenaires	19 599	19 599	-	-	-
Sur-enlèvements	21 564	21 564	-	-	-
Autres créditeurs	9 341	9 341	-	-	-
Total	212 531	212 531	-	-	-

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2018 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Montants bruts	Analyse par échéance			
			À 1 an au plus	À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues		
Autres actifs non courants	334 929	2 254	-	4 460	328 215
Prêts et créances - non courants ⁽¹⁾	317 401	-	-	-	317 401
Prêts accordés aux salariés - non courants	17 500	2 254	-	4 460	10 785
Dépôts et cautionnements versés	28	-	-	-	28
Clients et comptes rattachés	265 775	265 775	67 753	-	-
Clients	265 775	265 775	67 753	-	-
Autres créances	131 236	131 236	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	8 760	8 760	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	4 853	4 853	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	42 617	42 617	-	-	-
Créances sur État (taxes diverses)	18 273	18 273	-	-	-
Associés et partenaires	3 751	3 751	-	-	-
Sous-enlèvements	43 665	43 665	-	-	-
Autres débiteurs	9 317	9 317	-	-	-
Total	731 940	399 265	67 753	4 460	328 215

(1) Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Montants bruts	Analyse par échéance			
			À 1 an au plus	À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues		
Fournisseurs et comptes rattachés	113 767	113 767	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	113 767	113 767	-	-	-
Autres débiteurs et dettes diverses	85 991	85 991	-	-	-
Dettes sociales	14 187	14 187	-	-	-
Dettes sur État (taxes diverses)	25 918	25 918	-	-	-
Associés et partenaires	24 177	24 177	-	-	-
Sur-enlèvements	12 676	12 676	-	-	-
Autres créditeurs	9 033	9 033	-	-	-
Total	199 758	199 758	-	-	-

Note 9. Disponibilités et endettement

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice. Le gain ou la perte de change

est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

La Société disposait d'une ligne de financement à long terme avec un syndicat de six banques internationales mise en place en mai 2016 pour une durée de six ans. Total Gabon a mis fin à cette ligne de financement en août 2020. Au 31 décembre 2019, cette ligne s'élevait à 255 M\$ contre 360 M\$ au 31 décembre 2018. La ligne a été remboursée intégralement le 30 novembre 2017. Il n'y avait aucun tirage au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018.

La Société dispose également de lignes de découvert non confirmées en francs CFA avec des banques locales.

Les actifs et passifs financiers de la Société sont valorisés au coût amorti.

Le détail de la dette financière courante et non courante est présenté ci-dessous :

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Emprunts financiers non courants	-	-	-
Autre dette financière non courante IFRS 16	(1 821)	(9 749)	-
Montant net dette financière non courante	(1 821)	(9 749)	-
Autre dette financière courante IFRS 16	(12 952)	(20 994)	-
Banques et organismes financiers créditeurs	(8 272)	(36 445)	(14 419)
Banques et caisses	450 052	699 650	408 114
Montant net dette financière courante	428 827	642 211	393 695

Par ailleurs, Total Gabon n'a pas recours à des instruments financiers.

Note 10. Capitaux propres

Le capital social de Total Gabon s'élève à 76 500 000 dollars. Il est composé de 4 500 000 actions de 17 dollars chacune. Il est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total, de 25 % par la République gabonaise et de 16,72 % par les autres actionnaires.

Le nombre d'action et la structure de l'actionariat était

identique au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la société française Total S.E., société mère du groupe Total selon la méthode d'intégration globale.

Note 11. Charges et avantages au personnel

Engagements envers le personnel

Selon la législation en vigueur et les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994, la Société verse à ses salariés en cas de départ une indemnité de services rendus assimi-

lable à un régime à prestations définies qui fait l'objet d'une provision. Cette indemnité est versée en un seul versement.

La variation de la valeur actuarielle des droits accumulés s'analyse comme suit :

Au 31 décembre (en k\$)	2020	2019	2018
Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période	10 623	9 665	7 878
Coût des services rendus de la période	1 234	1 230	1 225
Coût financier	237	240	211
Prestations payées	(357)	-	-
(Gains) / Pertes actuariels	-	424	570
Écarts de conversion et autres	858	(936)	(219)
Valeur actuarielle des droits accumulés à la fin de la période	12 595	10 623	9 665

Les montants inscrits au compte de résultat sont présentés ci-dessous :

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Coût des services rendus de la période	1 234	1 230	1 225
Liquidations	(357)	-	-
Charge d'intérêt nette	237	240	211
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées en résultat	1 114	1 470	1 436

Flux de trésorerie prévisionnels

La durée moyenne des droits accumulés est de l'ordre de 10 ans.

Les prestations futures estimées se décomposent comme suit :

Estimation des paiements futurs (en k\$)	
2021	2 275
2022	887
2023	1 790
2024	1 790
2025	1 790
> 2025	1 680

Principales hypothèses actuarielles et analyses de sensibilité

Hypothèses utilisées pour déterminer les engagements (au 31 décembre)	2020	2019	2018
Taux d'actualisation	2,50 %	2,50 %	2,75 %
Taux d'inflation	2,50 %	2,50 %	2,50 %

La sensibilité de l'engagement à l'inflation et au taux d'actualisation est non significative.

Paiements en actions

Total Gabon bénéficie du plan d'attribution d'actions de performance du groupe Total. À ce titre, certains salariés de la Société se voient attribuer des actions gratuites de Total S.E. En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », ces avantages sont comptabilisés en charges au compte de résultat de la Société en contrepartie des capitaux propres.

Les actions de Total S.E. sont définitivement attribuées à leurs bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans à partir des plans 2013 et de deux ans pour les plans antérieurs, à compter de la date d'attribution. Cette attribution définitive est assortie d'une condition de présence ainsi que d'une condition de performance pour les plans 2013 et 2014, de deux conditions de performance pour les plans 2015 à 2018, de trois conditions de performance pour le plan 2019 et de quatre conditions pour le plan 2020. Par ailleurs, la cession des actions attribuées gratuitement et définitivement ne peut intervenir qu'au terme d'une période de conservation de deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

Au titre de l'exercice 2020, le montant comptabilisé par Total Gabon était de 442 k\$ (contre 612 k\$ en 2019 et 669 k\$ en 2018).

Plan 2020

Le Conseil d'administration de Total S.E. a décidé en date du 18 mars 2020 d'attribuer des actions de performance à certains salariés et mandataires sociaux de Total S.E. ou des sociétés du groupe Total, sous réserve que la condition de présence et les quatre conditions de performance applicables soient satisfaites. Toutes les actions attribuées sont soumises à la condition de présence.

Les conditions de performance s'appliquent différemment selon la qualité des bénéficiaires. Toutes les actions attribuées aux bénéficiaires dirigeants sont soumises aux conditions de performance. En revanche, pour les bénéficiaires non-dirigeants, l'attribution des 150 premières actions n'est pas soumise aux conditions de performance, qui s'appliquent cependant sur les actions au-delà de ce seuil.

Le nombre définitif d'actions attribuées sera fonction du taux de rendement pour l'actionnaire (*Total Shareholder Return* ou TSR), de la variation annuelle du *cash-flow* net par action exprimé en dollar, du point mort *cash* organique avant dividende, ainsi que de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les installations *oil & gas* opérées, relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022 et appliqués de la manière suivante :

- pour un quart des actions : le classement de Total S.E. par rapport à ses pairs (ExxonMobil, Royal Dutch Shell, BP et Chevron) sera effectué chaque année pendant les trois années d'acquisition (2020, 2021 et 2022) selon le critère du TSR du dernier trimestre de l'année considérée, le dividende étant considéré réinvesti sur la base du cours de clôture à la date de détachement des dividendes ;
- pour un quart des actions : le classement de Total S.E. par rapport à ses pairs (ExxonMobil, Royal Dutch Shell, BP et Chevron)

sera effectué chaque année pendant les trois années d'acquisition (2020, 2021 et 2022) en utilisant le critère de la variation annuelle du *cash-flow* net par action exprimé en dollar.

En fonction du classement, un taux d'attribution sera déterminé pour chaque année, pour ces deux premiers critères :

Classement	Taux d'attribution
1 ^{re} place	180 %
2 ^e place	130 %
3 ^e place	80 %
4 ^e et 5 ^e place	0 %

- pour un quart des actions : le critère du point mort *cash* organique avant dividende sera apprécié pendant les trois années d'acquisition (2020, 2021 et 2022) comme suit. Le point mort *cash* organique avant dividende est défini comme le prix du Brent pour lequel la marge brute d'autofinancement (MBA) couvre les investissements organiques. Il permet de mesurer la capacité du groupe Total à résister à des variations de prix du baril de Brent.
 - le taux maximum d'attribution sera atteint, si le point mort est inférieur ou égal à 30\$/b,
 - le taux d'attribution sera nul si le point mort est supérieur ou égal à 40\$/b,
 - les interpolations seront linéaires entre ces deux points de calage.
 - pour un quart des actions : le critère de l'évolution des émissions de GES sur les installations *oil & gas* opérées sera apprécié chaque année en fonction de la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de GES (*Scope 1* et *Scope 2*) fixé pour les exercices 2020, 2021 et 2022 et correspondant à 43 Mt CO₂e pour 2020, 42,4 Mt CO₂e pour 2021 et 41,8 Mt CO₂e pour 2022.
 - le taux maximum d'attribution sera atteint si les émissions de GES (*Scope 1* et *Scope 2*) sur les installations *oil & gas* opérées atteignent l'objectif fixé ;
 - le taux d'attribution sera nul si les émissions de GES de l'année considérée sont supérieures de 1 Mt CO₂e à l'objectif fixé ;
 - les interpolations seront linéaires entre ces deux points de calage.
- Un taux d'attribution sera déterminé pour chaque année. Pour chacun de ces quatre critères, la moyenne des trois taux d'attribution obtenue (sur chacun des trois exercices sociaux sur lesquels sont appréciées les conditions de performance) sera arrondie au 0,1 pour-cent entier le plus proche (0,05 % étant arrondi à 0,1 %) et plafonnée à 100 %.
- Chaque critère pèsera pour 1/4 dans le taux d'attribution définitif. Le taux d'attribution définitif sera également arrondi au 0,1 pour-cent entier le plus proche (0,05 % étant arrondi à 0,1 %). Le nombre d'actions attribuées définitivement, après constatation des conditions de performance, sera arrondi au nombre entier supérieur d'actions en cas de rompu.

Effectifs et charges de personnel

Exercice	2020	2019	2018
Charges de personnel	-	-	-
Salaires et traitements (y compris charges sociales) (en k\$)	43 100	47 078	48 321
Effectifs au 31 décembre	268	275	304

Note 12.

Passifs non courants

Au 31 décembre (en k\$)	2020	2019	2018
Provisions pour restitution de sites	709 699	693 667	654 716
Provisions pour risques et charges (exploitation)	18 228	23 379	22 178
Total	727 927	717 046	676 895

Provisions pour restitution des sites

Les dépenses futures de restitution des sites sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité de cet actif.

L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « Autres charges financières ».

Le taux d'actualisation retenu en 2020 dans le cadre de l'éva-

luation des provisions pour restitution des sites est de 3 % (4,5 % en 2019 et 2018). Les dépenses sont estimées en monnaie courante avec un taux d'inflation de 1,5 % en 2020 (2 % en 2019 et 2018).

Une diminution de 0,5 % de ce taux conduirait à une augmentation des provisions pour restitution des sites de 86,8 M\$, avec une contrepartie en immobilisations corporelles ainsi qu'un impact négatif de 0,8 M\$ sur le résultat net. À l'inverse, une augmentation de 0,5 % aurait un impact quasi-symétrique à l'effet de la diminution de 0,5 %.

Les variations des provisions pour restitution des sites s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	au 1^{er} janvier	Effets de l'actualisation	Révisions des estimations	Reprises de provision	Autres	au 31 décembre
2020	693 667	29 788	48 902	(229)	(62 428)	709 699
2019	654 716	26 655	16 219	(623)	(3 300)	693 667
2018	804 531	34 590	(73 559)	(103 214)	(7 632)	654 716

En 2020, la variation indiquée dans la colonne « Autres » correspond principalement à la révision des travaux de restitution des sites sur les actifs non opérés, sans impact sur le résultat de la période.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour la Société, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événe-

ment passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Les provisions pour risques et charges comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques réglementaires et de litiges.

Note 13. Éléments relatifs au tableau de flux de trésorerie

Détail de la variation du besoin en fonds de roulement

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Stocks	(14 061)	(25 692)	(21 330)
Créances clients et comptes rattachés	13 739	(75 325)	63 204
Autres créances	(56 395)	(13 043)	(36 748)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 867	17 438	34 515
Autres créditeurs et dettes diverses	19 165	(30 211)	(4 785)
Montant net	(34 685)	(126 833)	34 856

Détail des intérêts, impôts et dividendes

Le tableau suivant donne des informations complémentaires sur des montants encaissés et décaissés du flux de trésorerie d'exploitation :

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Intérêts payés	(3 549)	(5 721)	(6 332)
Intérêts perçus	5 633	18 512	3 894
Impôts sur les bénéfices décaissés	-	-	-
Dividendes payés	(249 480)	(49 500)	(24 750)

Flux de trésorerie de financement

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Remboursement de l'endettement non courant	-	-	-
Montant net	-	-	-

Note 14. Parties liées

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (principalement Total Oil Trading S.A.) ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

Hors fiscalité, la Société ne présente pas de transaction avec la République gabonaise.

Bilan

Au 31 décembre (en k\$)	2020	2019	2018
Créances	-	-	-
Clients et comptes rattachés	116 940	121 278	174 284
Dettes	-	-	-
Fournisseurs et dettes diverses	1 347	4 214	4 978

Compte de résultat

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Ventes	338 604	724 049	747 139
Autres produits	748	275	-
Autres charges	(45 116)	(52 715)	(51 113)

Note 15. Rémunérations des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature, pour l'ensemble des principaux dirigeants de la Société présents au 31 décembre et pour les membres salariés

du Conseil d'administration est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Les principaux dirigeants de la Société incluent les membres du Comité directeur.

Exercice	2020	2019	2018
Nombre de personnes	8	8	8
Rémunérations directes et indirectes (en k\$)	1 693	2,103	2,139
Charges de retraite (en k\$)	46	84	68

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2020, à un total de 180 millions de francs CFA.

Note 16. Engagements hors bilan et passifs éventuels

Au 31 décembre 2020 (en k\$)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	À moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	709 699	-	-	709 699
Obligations contractuelles au bilan	709 699	-		709 699
Contrats de location simple	14 781	-	13 577	1 204
Engagements d'achats et obligations d'investissements	84 759	71 076	13 683	-
Obligations contractuelles hors bilan	99 540	71 076	27 260	1 204
Total des obligations contractuelles	819 230	71 076	27 260	710 903
Cautions vis-à-vis du personnel	-	-	-	-
Cautions en douane données	9 875	9 875	-	-
Total des autres engagements donnés	9 875	9 875	-	-
Autres engagements reçus	1 808	1 808	-	-
Total immobilisations incorporelles	1 808	1 808	-	-

Échéances et périodes des paiements

Au 31 décembre 2019 (en k\$)	Total	À moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	693 667	-	-	693 667
Obligations contractuelles au bilan	693 667	-	-	693 667
Contrats de location simple	30 867	-	30 474	393
Engagements d'achats et obligations d'investissements	291 761	218 559	73 202	-
Obligations contractuelles hors bilan	322 628	218 559	103 676	393
Total des obligations contractuelles	1 016 295	218 559	103 676	694 060
Cautions vis-à-vis du personnel	-	-	-	-
Cautions en douane données	10 855	10 855	-	-
Total des autres engagements donnés	10 855	10 855	-	-
Autres engagements reçus	1 681	1 681	-	-
Total des engagements reçus	1 681	1 681	-	-

Échéances et périodes des paiements

Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Total	À moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	654 716	-	-	654 716
Obligations contractuelles au bilan	654 716	-	-	654 716
Contrats de location simple	44 500	19 316	25 184	-
Engagements d'achats et obligations d'investissements	396 635	296 572	100 063	-
Obligations contractuelles hors bilan	441 135	315 888	125 248	-
Total des obligations contractuelles	1 095 851	315 888	125 248	654 716
Cautions vis-à-vis du personnel	233	233	-	-
Cautions en douane données	14 242	14 242	-	-
Total des autres engagements donnés	14 475	14 475	-	-
Autres engagements reçus	460	460	-	-
Total des engagements reçus	460	460	-	-

A. Obligations contractuelles

Dettes

Les dettes non courantes sont incluses dans la rubrique « Dettes financières non courantes » du bilan. Les caractéristiques des dettes financières non courantes sont présentées en note 9.

Obligations de restitution des sites

Ces montants représentent la valeur actualisée des obligations de restitution des sites. Les informations relatives aux obligations de restitution des sites figurent en note 12.

Engagements d'achats et obligations d'investissement

Les obligations d'achats sont des obligations d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations, régies contractuellement. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour la Société. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiées par contrat.

Contrats de location

Un contrat de location est un contrat qui confère le droit d'utiliser un actif identifié pour une période donnée moyennant le paiement d'une contrepartie.

À la date d'effet, le preneur doit comptabiliser à l'actif un droit d'utilisation, et au passif une dette. Le coût de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation comprend la valeur actualisée du montant des loyers non encore versés à laquelle s'ajoute le cas échéant les coûts directs encourus pour la conclusion du contrat. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières. Les droits d'usage sont amortis selon les durées d'utilité appliquées par la Société.

Les contrats de location qui sont de courte durée ou qui portent sur des actifs de faible valeur ne sont comptabilisés ni dans les

droits d'usage ni dans la dette, conformément aux exemptions de la norme IFRS 16. Ils sont présentés en engagements hors bilan.

Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16, Total Gabon a :

- appliqué la méthode de transition rétrospective simplifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de première application, sans retraitement des périodes comparatives ;
- utilisé les mesures de simplification suivantes prévues par la norme dans ses dispositions transitoires :
 - exclusion des contrats que la Société n'avait pas antérieurement identifiés comme contenant un contrat de location en application d'IAS 17 et d'IFRIC 4 ;
 - exclusion des contrats de location qui arrivent à échéance dans les 12 mois suivant la date de première application.
- comptabilisé chaque composante locative du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives du contrat (services) ;
- appliqué les deux exemptions de la norme relatives aux contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

L'impact de l'application de cette norme au 1^{er} janvier 2019 était de 34 714 k\$ sur les immobilisations (droits d'usage sur les installations techniques y compris transport) et 34 714 k\$ sur la dette nette. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré a été déterminé sur la base de la durée d'origine des contrats et ressort à 4,5 % à la date de transition.

La réconciliation entre les engagements hors bilan de location simple présentés en application de la norme IAS 17 au 31 décembre 2018 et les dettes locatives comptabilisées en application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 est présentée dans le tableau suivant :

(en k\$)	Au 1 ^{er} janvier 2019
Engagement hors bilan au titre des contrats de location simple	44 501
Engagements relatifs aux exemptions d'IFRS 16 :	-
– actifs de faible valeur	-
– contrat de moins de douze mois	-
Engagements relatifs aux contrats non commencés en 2019	-
Engagements relatifs à la part service des contrats de location	-
Engagements relatifs à des locations d'actifs non identifiés ou substituables	5 596
Autres effets	25
Effet d'actualisation	15 188
Dettes locatives au titre des contrats précédemment comptabilisés en tant que locations simples	34 714
Dettes locatives au 1^{er} janvier 2019	34 714

Autres engagements donnés

Cautions en douane données

Elles représentent les garanties émises par la Société au profit des administrations douanières pour garantir le paiement des taxes et accises liées aux importations de matériels.

B. Engagements reçus

Autres engagements reçus

Ces montants représentent les garanties bancaires reçues des fournisseurs en lien avec la réalisation de leur contrat.

Note 17. Dépréciation d'actifs

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur de ces actifs.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie lorsque celle-ci est plus élevée.

Les tests sont effectués aux bornes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène de champs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Les UGT de Total Gabon sont définies comme des champs ou groupements de champs d'hydrocarbures intégrant des actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation de ces hydrocarbures.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces champs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction générale de la Société en lien avec le groupe Total. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée.

Au titre de l'exercice 2020, une dépréciation d'actifs a été enregistrée pour un montant de 144 000 k\$.

Les principes retenus sont les suivants :

- Les flux de trésorerie ont été établis à partir des hypothèses retenues dans le budget 2021 et le plan stratégique de la Société en concertation avec le groupe Total. Ces hypothèses, incluant notamment les coûts opérationnels, les estimations de réserves d'hydrocarbures, les volumes produits et commer-

C. Passifs éventuels

Le 27 décembre 2019 Total Gabon a reçu une notification de redressement du ministère de l'Économie et de Finances à la suite du contrôle fiscal dont la Société a fait l'objet en 2019 et qui couvre les exercices 2014 à 2017. Le 2 octobre 2020, la Société a reçu l'avis de mise en recouvrement pour un montant de 22 700 k\$ pour les quatre exercices contrôlés. Le règlement est intervenu au quatrième trimestre 2020. Cette procédure est maintenant close. Un montant de 5 183 k\$ a été comptabilisé en 2020 au titre de la norme IFRIC 23.

cialisés futurs, représentent la meilleure estimation par le management de la Société de l'ensemble des conditions économiques et techniques pendant la durée de vie résiduelle des actifs ;

- L'établissement des scénarios de prix du pétrole est réalisé en concertation avec le groupe Total. Ces scénarios s'appuient notamment sur des données de demande globale d'énergie issues du *World Energy Outlook* (WEO) publié par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) depuis 2016 et sur une évaluation de l'offre ainsi que sur des hypothèses d'évolution d'indicateurs fondamentaux du secteur amont (la demande en hydrocarbures sur les différents marchés, les prévisions d'investissement, le déclin des champs en production, l'évolution des réserves d'hydrocarbures et de l'offre par région et par qualité d'hydrocarbures), du secteur aval (l'évolution des capacités de raffinage et de la demande en produits pétroliers) et en intégrant l'enjeu « climat ».

Ces scénarios de prix prennent en compte également les études publiées par des agences internationales, des banques et des consultants indépendants.

- Le *World Energy Outlook 2020* de l'AIE prévoit quatre scénarios directeurs parmi lesquels le STEPS (*Stated Policies Scenario*) à court et moyen terme et le SDS (*Sustainable Development Scenario*) sont des références importantes pour Total Gabon.
- Le SPS tient compte des mesures déjà mises en œuvre par les pays dans le domaine énergétique ainsi que des effets des politiques annoncées par les États (y compris les *Nationally Determined Contributions*, ou NDCs, de l'Accord de Paris). Le SDS tient compte des mesures nécessaires pour atteindre une élévation de température inférieure à 2 °C par rapport au niveau pré-industriel ainsi que des objectifs énergétiques fixés dans le *2030 Agenda for Sustainable Development* adopté en 2015 par les membres de l'ONU. La Société inscrit ainsi sa trajectoire de prix à long terme dans le scénario SDS de l'AIE, compatible avec l'Accord de Paris, qui prévoit à horizon 2040 une convergence du prix du pétrole vers 50\$₂₀₂₀/b.

Les trajectoires de prix d'hydrocarbures retenues par la Société reposent sur les hypothèses suivantes :

- Après la forte récession observée en 2020 du fait de la crise sanitaire, qui affecte fortement la demande de pétrole en 2020 et 2021 avant de revenir à un niveau avant crise, la demande de pétrole devrait continuer de croître à horizon 2030, dans un contexte de croissance soutenue de la demande mondiale d'énergie, liée à la croissance de la population et du niveau de vie, et malgré l'électrification progressive des transports et les gains d'efficacité des moteurs thermiques.

La Société a ainsi retenu pour déterminer la valeur recouvrable des UGT le profil suivant sur le prix du Brent : 40 \$/b en 2021, 50 \$/b en 2022, 60 \$/b en 2023.

Au-delà, la Société maintient son analyse selon laquelle la faiblesse des investissements dans l'amont Oil & Gas depuis 2015, accentuée par la crise sanitaire et économique de 2020, va se traduire à horizon 2025 par une insuffisance de capacités de production au niveau mondial et un rebond des prix, qui atteindraient alors 70\$/b, niveau auquel ils se stabiliseraient au cours des cinq années suivantes. Au-delà de 2030, compte tenu des évolutions technologiques, notamment dans le

domaine des transports, la demande de pétrole ne devrait plus connaître de croissance et les prix du Brent tendraient vers le prix de 50\$/b en 2040, en ligne avec le scénario SDS de l'AIE. La moyenne des prix du Brent sur la période 2020-2050 s'établit ainsi à 56,8 \$₂₀₂₀/b.

- Pour la détermination des coûts opérationnels futurs, il a été pris en compte les technologies actuelles, la fluctuation du prix des services pétroliers en fonction de l'évolution des marchés et les programmes internes de maîtrise des coûts effectivement mis en œuvre ;
- Les flux de trésorerie futurs sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans l'UGT. Ils sont établis après impôt et intègrent les risques spécifiques aux actifs. Ils sont actualisés à un taux de 7 % après impôt, ce taux correspondant au coût moyen pondéré du capital de Total Gabon. Ce taux s'élevait à 7 % en 2019 et en 2018.

Compte tenu du scénario de prix du baril de Brent et du montant des réserves prouvées et probables d'hydrocarbures retenus par la Société dans le cadre de son arrêté 2020, une dépréciation d'actifs a été constatée pour un montant de 144 000 k\$. Ce montant se répartit sur les actifs de la manière suivante :

Exercice (en k\$)	2020
Permis prouvés - droits miniers	474
Autres immobilisations incorporelles	102
Total immobilisations incorporelles	576
Terrains et agencements	102
Installations techniques (y compris transport)	134 826
Autres immobilisations	1 001
Immobilisations en cours	7 495
Total immobilisations corporelles	143 424

En ce qui concerne les sensibilités :

- une baisse de 1 point du taux d'actualisation n'aurait pas d'impact sur le résultat net de la Société ;
- une augmentation de 1 point du taux d'actualisation aurait un impact de 8 M\$ sur le résultat net de Total Gabon ;
- une variation de -10 % du cours des hydrocarbures sur toute la durée du plan aurait un impact négatif complémentaire de l'ordre de 56 M\$ sur le résultat net de la Société.

Note 18. Risques

Exposition aux fluctuations des marchés

Les résultats de Total Gabon sont sensibles aux différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole, généralement exprimés en dollars, et les taux de change, notamment celui du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA.

D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats de Total Gabon du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière. Inversement, une baisse des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats.

Pour l'exercice 2020, Total Gabon estime qu'une appréciation du cours du pétrole Brent de 1 dollar par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 2 M\$ et inversement (scénario retenu de 40 \$/b).

Une appréciation du dollar par rapport à l'euro de 0,10 dollar par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 6 M\$ et inversement.

Gestion du risque de contrepartie

Toute contrepartie bancaire avec laquelle Total Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité.

Risque de liquidité

Total Gabon bénéficie d'une ligne de crédit confirmée de 255 millions de dollars, accordée par des banques internationales, lui permettant de constituer une réserve de liquidités significative. Cette ligne n'était pas utilisée au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances.

La Société est exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. L'exposition maximum au risque de crédit est représentée en partie par les montants d'actifs financiers qui sont présentés dans le bilan. L'exposition maximale à l'actif du bilan est détaillée dans le tableau suivant :

Au 31 décembre (en k\$)	2020	2019	2018
Prêts et avances	308 330	339 409	332 203
Clients et comptes rattachés	204 155	190 416	265 741
Autres créances d'exploitation	64 212	120 607	131 276
Trésorerie et équivalents de trésorerie	450 052	699 650	408 114
Total	1 026 749	1 350 082	1 137 334

Au titre des exercices 2020, 2019 et 2018 aucune dépréciation sur les clients et comptes rattachés, sur les autres créances d'exploitation et sur les prêts et avances n'a été comptabilisée.

Note 19. Commissaires aux comptes

Titulaires

ERNST & YOUNG GABON

Immeuble Premium

Avenue du Colonel Parant

BP 2278 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 5 juin 2009.

Honoraires perçus ⁽¹⁾ (en euros)	2020	2019	2018
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux	61 900	61 900	60 900
Autres prestations	185 200	185 200	182 400
Total	247 100	247 100	243 300

(1) Y compris membres de leur réseau.

M. Yves FUMANAL

BP 9451 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 22 mai 2018.

Honoraires perçus ⁽¹⁾ (en euros)	2020	2019	2018
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux	21 588	18 141	15 245
Autres prestations			
Total	21 588	18 141	15 245

(1) Y compris membres de leur réseau.

(2) En 2017, le second titulaire était M. Claude AYO IGUENDHA ; son adresse était CAIF, BP 3125, Libreville, Gabon.

Suppléants

Mme. Christelle Tatiana ONANGO BOUYOU

BP 2278 – Libreville

Date de première nomination : 22 mai 2018.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'AUDIT (CECA)

BP 9451 - Libreville

Date de première nomination : 22 mai 2018.

rendez-vous sur
www.total.ga



Total Gabon
Société Anonyme avec Conseil d'administration
au Capital de 76 500 000 dollars américains
réparti en 4 500 000 actions de 17 dollars américains
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525
Port-Gentil (République gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.
www.total.ga